



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1897 JEUDI 26 DÉCEMBRE 2013

MBUJI-MAYI

FFJ désapprouve la suspension d'une journaliste de la RTNC

Dans un communiqué publié le week-end dernier, l'organisation neutre de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom for journalist (FFJ), a exigé la réhabilitation de Masanka Maki, journaliste prestant à la station provinciale de la RTNC émettant en relais à Mbuji-Mayi, au Kasai oriental. LONG déplore la manière cavalière de la sanction infligée à la journaliste qui s'est résolue d'entrer en clandestinité vue les menaces dont elle avait été l'objet. Son seul tort, c'est d'avoir livré son opinion sur la santé économique jugée morose de la province en marge de la visite du président de la République. Par conséquent, FFJ invite les responsables locaux de la RTNC à « cesser de transformer ce média d'État censé être au service du public en un support à forte propension de la pensée unique ».

Page 12

DIVISION 1

Simon Kayoyo fait le bilan de la manche aller

Le président de la Ligue nationale de football (Linafoot), Simon Kayoyo Umbela, a dressé le 21 décembre à Kinshasa, le bilan de la manche aller de la 19e édition du championnat national de football. Il a indiqué que cinquante-six matches se sont disputés dont vingt-huit dans chacun de deux groupes. Dans le groupe A, on a noté dix-neuf victoires, huit nuls et un match perdu par forfait par TC Elima pour non-qualification. Dans le groupe B, il y a eu vingt-trois victoires, quatre nuls et un match perdu par forfait par Daring Club Motema Pembe suite aux incidents survenus contre Sanga Balende à Kinshasa. Mazembe est premier du groupe A avec dix-neuf points. Et V.Club mène la barque dans le groupe B avec dix-huit points. La manche retour est prévue en février 2014 après le Championnat d'Afrique des Nations prévu du 11 janvier au 1er février 2014.

Page 12

Examen du budget 2014

Députés et sénateurs vivement interpellés

Les deux chambres législatives, qui n'ont pas eu le temps nécessaire pour examiner et adopter le projet de budget 2014 conformément à la loi, pourront se rattraper au cours de la session extraordinaire convoquée pour le mois de février 2014 afin de remettre le pays sur la voie de la normalité en mettant fin au régime des crédits provisoires. Le commun des Congolais s'attendent à un examen minutieux de ces nouvelles prévisions budgétaires tout en souhaitant que leur répartition obéisse aux critères d'équité entre citoyens et entre provinces. Cette fois-ci, le crédo devra consister à privilégier les catégories socioprofessionnelles longtemps marginalisées de sorte qu'elles puissent bénéficier des allocations budgétaires conséquentes correspondant à leurs besoins.

Au-delà de la matière budgétaire, la session convoquée aura aussi à adopter le projet de loi portant amnistie pour être en phase avec l'un des engagements de l'exécutif national contenus dans la Déclaration signée à Nairobi.

Page 10



Députés et sénateurs en congrès au Palais du peuple

L'après-concertations nationales

Le comité de suivi à pied d'œuvre



Aubin Minaku et Léon Kengo wa Dondo, coprésidents du comité de suivi

Les membres du Comité national de suivi des recommandations des concertations nationales se sont retrouvés en début de semaine en première séance de travail. Avant d'attaquer le fond des matières relevant de leurs attributions, les membres de cette structure ont tenu à poser les ja-

lons devant soutenir leur action en termes d'efficacité. Ce qui a été fait avec la mise en place d'une équipe restreinte de rédaction du règlement intérieur devant régir le comité. Après cette première étape, il sera question d'élaborer une feuille de route reprenant les activités à mener

conformément aux objectifs poursuivis. Notons que cette structure est chargée notamment d'examiner les conflits de toute nature opposant les Congolais et de recommander des actions spécifiques à mener pour pacifier les cœurs et les esprits de ces derniers.

Page 10

VIOLENCES SEXUELLES

De nouvelles victimes parmi les Congolaises expulsées d'Angola

La campagne de « seize jours d'activisme sur les violences faites aux femmes » initiée récemment par l'ONG Médecins du monde/Belgique à l'intention de la société civile et des médias communautaires du Kasai occidental a donné lieu à la dénonciation du traitement inhumain infligé aux Congolaises expulsées d'Angola. De janvier à novembre 2013, cette association indique avoir permis la prise en charge de 950 femmes violées dans des zones de santé locales dont Luambo et Kamonia.

Les violences sexuelles sont souvent perpétrées collectivement par des militaires angolais lors des expulsions, confirment les témoignages des victimes recueillis par cette ONG qui essaie tant soit peu de pallier l'absence d'une prise en charge médicale au niveau officiel. D'où l'appel lancé par cette association à l'État angolais pour assurer la protection des droits des migrants et à poursuivre judiciairement les responsables des exactions.

Page 11

ÉDITORIAL

Bilan 1

Sacrifions à la tradition et dressons le bilan de l'année qui s'achève, tel que nous-mêmes, simples observateurs de la scène nationale et internationale, nous le percevons.

Premier constat : le Congo n'a pas cessé de progresser au cours de ces douze mois. Avec, bien sûr, des hauts et des bas, des heures et des malheurs, des faits positifs et des faits négatifs, mais avec aussi, indiscutablement, des avancées qui permettent aux citoyens que nous sommes d'espérer que l'année 2014 sera elle aussi une année faste.

Disons, pour faire simple, que 2013 a tenu l'essentiel de ses promesses pour ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie du peuple congolais. Cela ne veut pas dire que tout est bon dans le meilleur des mondes, mais seulement que les changements attendus en ce qui concerne le niveau de vie, la protection sociale, la formation des nouvelles générations, la modernisation des grandes infrastructures se sont effectivement produits. Ses finances publiques remises en ordre au terme de quinze années de rigueur, le Congo a pu se lancer sur la voie du progrès social. Et même si celui-ci est jugé, à juste raison, trop faible par certains, il est indiscutable, comme le constate la communauté internationale par le biais des différentes institutions présentes dans notre pays.

Remarquons, avant d'aller plus loin, que cette avancée a été rendue possible par le soin constant que les plus hautes autorités de l'État n'ont cessé d'accorder aux questions de sécurité intérieure et extérieure. Que ceux qui en doutent considèrent ce qui se passe à notre porte, en République démocratique du Congo comme en République centrafricaine où la paix demeure menacée, parfois même fortement troublée en dépit des efforts accomplis pour la restaurer.

Certes, Brazzaville a vécu quelques heures difficiles en cette fin d'année lorsque le bruit des armes s'est à nouveau fait entendre dans l'un de ses quartiers, mais force est de reconnaître que la paix règne sur toute l'étendue du territoire et que, de ce fait, tous les progrès sont possibles. C'est très précisément ce que les mois à venir devront confirmer (à suivre).

Les Dépêches de Brazzaville

GOUVERNANCE

L'Assemblée nationale entend renforcer le contrôle du gouvernement

Le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba, a invité les députés à renforcer, durant l'année 2014, les moyens de contrôle de l'action gouvernementale dans le but de disposer dorénavant, par exemple, de tous les projets contenus dans la loi de finances afin d'en évaluer périodiquement l'exécution.

Il a formulé ce souhait, le 24 décembre au Palais des congrès de Brazzaville lors de la clôture de la première session extraordinaire de la treizième législature. Justin Koumba a, en outre, indiqué que cette démarche devrait aider les députés à réaliser le contrôle tant au niveau de leurs circonscriptions électorales respectives qu'au niveau central par les rapporteurs spéciaux.

« *Le renforcement des capacités des gestionnaires à tous les niveaux devrait être une priorité, étant donné les faiblesses ou insuffisances managériales constatées dans le pilotage de nombreux programmes et projets* », a-t-il martelé avec insistance.

C'est, a-t-il ajouté, à cette condition qu'il est possible d'apporter des réponses appropriées aux Congolais qui attendent la création d'emplois, les meilleures conditions d'éducation, de formation professionnelle, de couverture sanitaire et énergétique et également de production agricole. Justin Koumba a par ailleurs rap-

pelé aux députés que les bases essentielles de l'émergence d'une économie de développement avaient pour objectifs, entre autres, la modernisation et l'industrialisation, la réponse à la forte demande sociale et la lutte contre la pauvreté structurelle. Dans ce sens, a-t-il renchéri, la loi de finances 2014, qui vient d'être adoptée par le Parlement, s'inscrit pleinement dans cette perspective. Il a évoqué l'ensemble des structures destinées à accompagner la gestion économique du Congo, à savoir la Caisse des dé-

nale, un certain nombre de conditions doivent être réunies. En l'occurrence, a-t-il ajouté, les politiques publiques sectorielles cohérentes, basées sur des programmes et des projets de développement socioéconomiques porteurs de progrès, telles qu'elles apparaissent dans la loi de finances, y contribueront sans nul doute.

« *Mais, pour cela, les autorisations parlementaires circonscrites dans la loi de finances 2014 doivent être respectées ; les dérogations éventuelles de-*



Le siège du palais des Congrès

pôts et des consignations, le Fonds national de développement économique et social, ainsi que le Fonds congolais d'investissement dont les projets ont fait l'objet d'adoption par les parlementaires. Pour que ce dispositif produise les résultats escomptés en termes de bien-être des populations, a dit le président de l'Assemblée natio-

« *avant être justifiées dans les conditions prévues par la loi organique portant règlement financier de l'État. La transparence, la traçabilité budgétaire et le sens des responsabilités doivent être les maîtres mots de la gestion publique* », a-t-il conclu.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Une nouvelle gamme de produits Congo Télécom

Ces nouveaux produits essentiellement innovants, dont le smartphone, la connexion audiovisuelle numérique et bien d'autres, ont été présentés au public le 23 décembre à Brazzaville, à l'ouverture des journées portes ouvertes de Congo télécom qui s'achèvent aujourd'hui dont le thème était « Congo Télécom, levier de la construction de la société de l'information au Congo ».

À l'ouverture de ces journées portes ouvertes, la direction de Congo Télécom a tenu avant tout à édifier l'opinion sur le concept « Bisengo ». Une marque commerciale que la société a mise en place et qui regroupe l'ensemble des produits que cette société nationale commercialise. La présentation de Bisengo par administrateur général de Congo Télécom, M. Akouala, a donné lieu à la présentation technique du nouveau smartphone. L'un



Une vue des organisateurs à l'ouverture des journées portes ouvertes Congo Télécom. (© DR)

des produits haut de gamme doté d'applications adaptées aux nouvelles technologies, que la société mettra très prochainement sur le marché. Ce smartphone com-

porte plusieurs applications et est adapté aux technologies récentes. Il est muni, entre autres, d'une combinaison 3G ; cinq mégapixels pour le capteur avant avec une dé-

tection automatique et cinq mégapixels pour le compteur principal, avec une précision détaillée allant jusqu'à quatre centimètres en mode macro. Par la même occasion, les

techniciens de Congo Télécom ont édifié les participants, à travers des stands érigés au sein des locaux de la direction générale de cette société, sur les avantages qu'offre l'internet à fibre optique. Sur ce point, Congo Télécom a déjà mis en place un produit qui, à partir d'un simple abonnement d'une ligne téléphonique, permettra aux Congolais de bénéficier, en même temps, d'une connexion internet et d'une connexion audiovisuelle numérique.

« Congo Télécom présente pour l'instant des produits qui ne sont pas au Congo, avec un modem, un décodeur qui va permettre d'avoir sur sa ligne téléphonique le téléphone, la télévision numérique et Internet », a signifié le ministre des Postes et Télécommunications, Thierry Mougalla, présent à la cérémonie.

Firmin Oyé

EAU POTABLE

800 forages seront construits courant 2014

Le projet qui démarre dès le premier trimestre concerne tous les départements de la République du Congo. L'objectif est d'augmenter le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural. Celui-ci est actuellement de 15%.

« À terme, le taux devrait passer entre 80 et 90% en vue de permettre au Congo de s'arrimer aux Objectifs du millénaire pour le développement. Ceux-ci recommandent un taux de 70% en milieu rural d'ici 2015 », a indiqué la directrice de la communication et des systèmes d'information

du ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique, Dominique Ickonga. Cette opération s'inscrit également dans la politique du gouvernement dénommée « Eau pour tous ». Lancée en 2010, cette opération est exécutée par la société brésilienne Asperbras. Le niveau d'exécution des travaux accomplis se présente comme suit : 150 forages réalisés dans le département du Kouilou. Sur 363 ouvrages implantés dans le Kouilou, 120 sont réalisés, et onze remis aux autorités congolaises. Dans les Plateaux, cent ouvrages sont

implantés à Lékana ; six à Ngo, et huit à Mbon. Dans la Cuvette et la Bouéza, par contre, sont installés vingt-quatre et vingt-six ouvrages, respectivement.

Notons que pour aider le Congo à réaliser des systèmes d'adduction d'eau potable en milieu rural, l'Agence intergouvernementale panafricaine eau et assainissement pour l'Afrique a contribué en octobre dernier à hauteur 8,5 milliards FCFA. Les départements bénéficiaires de ce système simplifié sont la Cuvette, les Plateaux, le Pool et le Niari.

Lopelle Mboussa-Gassia

GRANDS TRAVAUX

Jean-Jacques Bouya : « Le stade de Kintélé sera parmi les plus grands d'Afrique »

Le ministre de l'Aménagement du territoire et de la délégation aux Grands Travaux, Jean-Jacques Bouya, s'est rendu le 24 décembre à Kintélé, dans la périphérie Nord de Brazzaville. Parmi les chantiers visités : le stade de 60 000 places, le centre nautique, le centre des médias, l'hôtel cinq étoiles, le village olympique ainsi que l'université Denis-Sassou-N'Gouesso en construction.

Face aux journalistes qui l'ont accompagné, Jean-Jacques Bouya a eu ce commentaire : « Plusieurs compartiments sur un kilomètre carré accompagnent ce grand stade de 60 000 places. L'un des

plus grands stades du continent, suivi d'autres complexes et un hôtel qui sera peut-être parmi les plus grands du pays, puisque la configuration est de plus de 200 chambres. C'est un travail de grande ampleur, et nous sommes décidés à tenir les délais. » Et d'ajouter : « Ici les gens travaillent avec ardeur, vous voyez déjà six à sept mois de travail effectif, c'est impressionnant. Sur le site du stade, quelques tribunes sur les quatre sont déjà terminées en gros œuvre. »

Par ailleurs, pour permettre un meilleur accès au site, une troisième voie de sortie sera réalisée. Les études seront rendues dispo-

nibles vendredi prochain. Il s'agira de la construction d'une voie rapide qui passera de l'autre côté sur les collines et le fleuve Congo pour se retrouver à Kintélé avec deux échangeurs dans la zone de Talangaï, ce qui permettra d'accélérer le trafic avec un renforcement des voies existantes.

Le ministre s'est ensuite rendu sur le site de l'université Denis-Sassou-N'Gouesso où l'entreprise est en train de s'installer. Comme décor : des équipements en plein montage. Ici et là, la délégation a été rassurée sur le respect des délais d'exécution des travaux.

Guillaume Ondzé

PLAN-CADRE 2014-2018

Le Congo définit cinq axes stratégiques pour son développement

Le document signé le 24 décembre à Brazzaville, entre le Congo et les Nations unies, permettra d'apporter, vraisemblablement, un appui technique nécessaire au gouvernement congolais, en tenant compte des principes de gestion axée sur les résultats et de la responsabilité mutuelle.

Fruit d'un travail participatif et inclusif entre le gouvernement, les parties prenantes et le système des Nations unies au Congo, ce nouveau plan-cadre s'appuie essentiellement sur cinq axes stratégiques. Trois de ces axes fondamentaux sont alignés sur les priorités définies dans le Document de stratégie pour la croissance, l'emploi et la réduction de la pauvreté (DCERP) 2012-2016. Il s'agit, en effet, du renforcement de la gouvernance, du renforcement des ressources humaines et du développement social, ainsi que du développement équilibré, soutenable et durable.

Sa mise en œuvre, prévue dès le 1er janvier 2014, permettra, à coup sûr d'apporter un appui technique fondamental au gouvernement en tenant compte des principes d'appropriation, d'alignement, d'harmonisation, de gestion axée sur les résultats et de la responsabilité mutuelle, conformément à la déclaration de Paris sur l'aide au développement. En effet, pour garantir le succès de ce plan-cadre impatientement at-

tendu, à l'image de celui exécuté de 2009 à 2013, les deux parties ont souligné la nécessité de renforcer le dispositif de gouvernance pour l'opérationnalisation de l'Undaf 2014-2018 par l'installation des groupes de résultats multisectoriels. Ceux-ci seront placés sous la coordination stricte du comité directeur avec l'application des services techniques ministériels et de la société civile. Paraphant le document au nom du gouvernement, le ministre délégué au Plan et à l'Intégration, Léon-Raphaël Mokoko, s'est réjoui de la mise en œuvre de ce plan-cadre, qui viendrait à point nommé. « C'est avec honneur et plaisir que je constate, au nom du gouvernement, l'alignement du système des Nations unies sur les priorités du développement de la République du Congo. Il s'agit d'une dynamique qui associe de façon étroite tous les partenaires au développement dans le financement du programme d'appui à notre pays », a-t-il souligné.

Pour sa part, la coordonnatrice résidente par intérim des agences du système des Nations unies au Congo, Fatoumata Binta Tidiane Diallo, qui s'est réjoui de la mise en œuvre de ce plan-cadre, a saisi l'occasion pour féliciter le Congo pour sa bonne performance économique enregistrée cette année et pour son classement parmi les pays à revenus intermédiaire.

F.O.



Brazzaville, le 10 décembre 2013

N°/Réf.:..... BCH/DG/DAM/SMG-13

Objet : AVIS D'APPEL D'OFFRES N°03/2013

La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH), dans le cadre de son programme d'investissement 2013 – 2014 a l'intention d'implanter une agence bancaire à **Ouessou** dans le département de la Sangha. De ce fait, elle lance le présent appel d'offre relatif aux **Travaux de construction d'un bâtiment R+1**.

La Banque Congolaise de l'Habitat sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Installation de chantier ;
- Terrassements et travaux préparatoires;
- Gros œuvre ;
- Etanchéité ;
- Menuiserie bois et vitrerie ;
- Métallerie ;
- Miroiterie ;
- Revêtements sol et Murs;
- Peinture ;
- Plomberie sanitaire;
- Électricité courant fort/courant faible ;
- Climatisation - ventilation;
- Sécurité incendie ;
- Voirie et réseaux divers.

La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Direction de la Banque Congolaise de l'Habitat, Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville, BP 987 – République du Congo, Tél. : (+242) 22.281.25.88**

Fax : (+242) 22.281.33.56 – Email : bch@bch.cg / Site web : www.bch.cg et consulter le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du **lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures 30 minutes**.

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat soumissionnaires par rapport à l'administration fiscale.

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de **Deux cent mille (200.000) FCFA**.

Les offres devront être adressées à l'attention du **Directeur Général de la Banque Congolaise de l'Habitat et déposées au bureau d'ordre central (porte 105), 1^{er} étage, siège social de la Banque Congolaise de l'Habitat au plus tard le 15 janvier 2013 à 12 heures piles, heure locale**.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres financières seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents, cinq jours après la date limite de dépôt des soumissions à **10 heures piles, heure locale, dans la salle de réunion du siège de la Direction Générale de la Banque Congolaise de l'Habitat, Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville, République du Congo**.

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre de **3% du montant de l'offre financière hors taxes proposée**.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Direction Générale de la Banque Congolaise de l'Habitat, Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville, BP 987 – République du Congo,

Tél. : (+242) 22.281.25.88

Fax : (+242) 22.281.33.56

Email : bch@bch.cg / Site web : www.bch.cg

Le Directeur Général

Fadhel GUIZANI

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

□ « *Le développement durable apparaît comme le chemin à suivre pour optimiser les richesses dont dispose le continent et créer une croissance intégrant le social, l'économie et l'écologie* ».

Denis Sassou N'Guesso, président du Congo, dans la revue Géopolitique Africaine n°40

□ « *Renforcer la communication et la coopération est devenu le choix commun de tous les pays. En maîtrisant une nouvelle langue, on a la clé pour ouvrir la porte de l'avenir* ».

Fan Yuejin, recteur de l'université de Chine, le 15 juin à Brazzaville, lors de l'accord autorisant l'ouverture d'un établissement Confucius au Congo.

□ « *Les pays en développement devraient se concentrer sur les réformes améliorant la productivité et les investissements en infrastructures plutôt que de réagir aux changements de l'environnement international* ».

Hans Timmer, directeur des perspectives de développement à la Banque mondiale dans les Dépêches de Brazzaville n°1516 du 20 juin 2012

□ « *Nous devons être solidaires avec les pauvres, parce que c'est une manière de construire le pays en prônant la paix* ».

Clara Ines Chaves Romero (Délégation de l'Union européenne au Congo), le 23 décembre lors de la remise de dons aux orphelins.

□ « *La transparence, la traçabilité budgétaire et le sens des responsabilités doivent être les maîtres mots de la gestion publique* ».

Justin Koumba, président de l'Assemblée nationale, le 24 décembre, lors de la clôture de la session extraordinaire.

□ « *La médiation des conflits doit tenir compte des cultures et des traditions* ».

Joseph Maïla, responsable du programme médiation à l'Essec, récemment candidat au poste de Directeur général de l'Unesco

PROMOTION DES PME

122 acteurs ont échangé à Kinkala

Le ministère des Petites et moyennes entreprises (PME) et de l'artisanat procède depuis 2011 à une série de séminaires-ateliers. Objectifs affichés : la promotion de l'entrepreneuriat avec à la clé l'éclosion d'une nouvelle élite. Dans le cadre de la diversification économique, cette mobilisation du secteur privé doit déboucher sur la création des richesses et des emplois.

Le rendez-vous de Kinkala, dans le Pool, courant décembre participe de cette ambition. Il a permis de réunir près de 122 participants considérés comme des entrepreneurs latents, des entrepreneurs et des porteurs de projets des 13 districts.

Selon le ministre de tutelle,

Elle a souligné que les circonstances étaient favorables pour exploiter les créneaux des activités venant après la construction. Elle a aussi ajouté d'autres filières, telles l'agrobusiness, la foresterie, la logistique-transport, les mines, les bâtiments et travaux publics, l'hôtellerie, la restauration. Ces secteurs figurent dans les priorités du plan national de développement Congo 2012-2016. Yvonne-Adélaïde Mougany indique que c'est un marché porteur pour les artisans individuels, les entreprises artisanales, les PME, pourvu que la technicité professionnelle et la gestion managériale soient le socle et le vecteur de leur intervention. « *C'est le moment de parachever votre démarche en-*

riques et financiers dans le cadre des dispositifs, des programmes et des structures d'appui et d'accompagnement à la création et au développement des entreprises. Par ailleurs, ces sessions de formation s'articulent autour de quatre thèmes : opportunités d'investissement et choix d'un créneau porteur, processus de concrétisation d'une idée de projet, fondamentaux de la gestion en vue de la pérennisation d'une activité. Il se dégage que l'appui et l'accompagnement occupent une place primordiale dans le processus de création et de développement d'une entreprise dès lors qu'elle contribue à améliorer les chances de pérennisation de l'activité, d'où le dernier thème sur le dispositif

d'appui et d'accompagnement.

L'inadéquation entre l'individu et la fonction de chef d'entreprise demeure le facteur d'échec le plus fréquent. L'appui et l'accompagnement restent les moyens les plus efficaces pour lutter contre la mortalité précoce des entreprises. Dans cette optique, le ministère dispose un certain nombre de dispositif, dont l'agence de développement des petites et moyennes entreprises, le fonds de garantie et de soutien aux

PME et le centre des formalités administratives des entreprises. Il en existe encore d'autres, tel le fonds à coûts partagés.

La formation de Kinkala a connu la participation du préfet du Pool, Jean-Michel Shanga, du président du Conseil départemental du Pool, Fidèle Kandza, et de l'administrateur-maire de la communauté urbaine de Kinkala, Marie-Bernardine Malonga.

Nancy-France Loutoumba



Les bénéficiaires. (© DR)

Yvonne-Adélaïde Mougany, il est urgent de tirer profit du climat favorable à l'investissement et aux affaires qui se consolide de plus en plus. « *Le moment est donc propice à l'impulsion d'initiatives économiques de tous ordres, d'autant plus que les besoins des proches marchés de Brazzaville et de la frontière avec la République démocratique du Congo sont loin d'être pleinement satisfaits maintenant et dans les années qui viennent* », a décrit la ministre.

« *trepreneuriale en intégrant au plus vite l'économie structurée* », a-t-elle martelé à l'endroit des bénéficiaires de la formation.

L'appui et l'accompagnement pour éviter la disparition des entreprises

En effet, le secteur informel n'offre aucune réelle possibilité de progrès individuellement et collectivement. Aussi, persister dans cette situation prive ces entrepreneurs en devenir de l'assistance de l'État ou des partenaires tech-

POKOLA

La maire fête Noël avec 200 enfants autochtones

La fin de l'année rime avec solidarité. Rogette Julie Nkengué l'a compris et a placé la fête de Noël sous le signe de l'assistance aux personnes en détresse et de l'intégration. Le 25 décembre, son action a eu deux volets : la visite des malades et le repas avec les enfants autochtones.

Consciente que l'assistance médicale nécessite une assistance morale, la maire de Pokola est allée au chevet des enfants malades et hospitalisés à la clinique médicale de la Congolaise industrielle des bois. Plus qu'une présence à leurs côtés, « la première citoyenne » de cette ville a remis des cadeaux à ces enfants qui, à travers le geste, ont retrouvé le sourire et le réconfort nécessaires pour retrouver foi en la vie. « *La ville*

sera mouvementée et le regard de tous sera ailleurs. Ce détour dans cette clinique valait la peine pour expliquer à ces enfants que même malades, ils comptent pour nous, pour la société. Nous espérons qu'ils trouveront assez de ressort pour se mettre debout et jouer. C'est notre souhait », a déclaré Rogette Julie Nkengué après la visite aux enfants malades. Avant de quitter les lieux, elle a remis une enveloppe spéciale pour tous les nouveaux-nés de la clinique. À la lisière de Pokola se trouvent quelques campements d'autochtones : Sembola, Madiboungou et autres. Deux cent enfants venus d'ici et de là ont été retenus pour faire partie des convives de la maire pour le repas spécial qu'elle

a organisé le 25 décembre dans la cour de l'école de Madiboungou, un établissement qui forme les enfants autochtones. Cerise sur le gâteau : la remise de cadeaux divers aux deux cents enfants autochtones. Au-delà du repas, « *il faut y lire une démarche d'intégration sociale. Ces moments passés nous ont éclairés sur leurs véritables aspirations* », a reconnu Rogette Julie Nkengué, la maire de Pokola, qu'entouraient les différents responsables politiques et administratifs de la ville. Invités spéciaux à ces activités : Jean-Didier Koumba, le secrétaire général du département de la Sangha et Roger Okemba, le secrétaire général du district de Mokéko.

Lydie Gisèle Oko

FIN D'ANNÉE

POUR VOS CADEAUX EN PEINTURE, SCULPTURE,
CÉRAMIQUE ET VASES MURAUX :
UNE SEULE ADRESSE :
LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
SIS DANS L'ENCEINTE
DES «DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE»

SAPHIR PIZZA

Toutes nos Pizza à 6.000frs
Livraison domicile + 1000frs
Tel : 22 600 34 03/ 05 602 21 19

ACTION HUMANITAIRE

Les jeunes Rotaraciens remettent des vivres aux orphelinats de Brazzaville

Ce sont les centres Les Cataractes au pont du Djoué dans le premier arrondissement, Espace Jarrot à Bacongo dans le deuxième arrondissement, et Notre-Dame-de-Nazareth, plus connu sous le nom de Fatima, à Mpila dans le cinquième arrondissement, qui ont reçu ces vivres le dimanche 22 décembre.

Cette action s'inscrit dans le cadre du programme d'activité de ces jeunes Rotaraciens du programme jeune du Rotary, âgés de 18 à 30 ans. Il s'agit d'apporter le sourire aux enfants orphelins qui se sentent seuls. « Nous avons pensé leur apporter ce modeste geste qui leur permettra de se mettre quelque-chose sous la dent. Cela s'inscrit dans l'optique du respect de la vision de notre thème qui est : agir avec le Rotary et changer de vie. Et notre



La photo de famille. (© DR)

idéal est de servir autrui. Voilà pourquoi nous avons pensé réaliser cette activité à l'orée des fêtes. Nous avons apportés des vivres de différentes natures. Je tiens à signaler aussi que nous n'avons pas réalisé cette activité seuls ; nous avons été accompagnés dans cette action par le ministère des Affaires sociales, qui a apporté une contribution de 50%. Nous remercions la ministre des Affaires sociales, Émilienne Raoul, pour cette contribution », a déclaré Uniclay-Delford Bobongo, président pour l'exercice 2013

du Rotaract Club de Brazzaville. Recevant les vivres, la sœur Marie-Thérèse Onga-ÉLO, maman de la maison Notre-Dame-de-Nazareth, plus connu sous le nom de l'orphelinat Fatima, a exprimé sa joie de voir des jeunes penser aux jeunes. C'est pour elle un sentiment de respect, c'est pourquoi elle a remercié infiniment ces jeunes gens. Quant aux appels aux personnes de bonne moralité, elle a refusé de les lancer : « Je n'aime pas lancer des appels, parce que les gens savent qu'un orphelinat ne vit que grâce aux dons. Que je lance l'appel ou pas, si les gens ne veulent pas donner, ils ne donneront pas ; s'ils veulent, ils viendront même sans appel. Parce que pour accomplir le geste, il faut d'abord que vous ayez un cœur qui partage. »

Notons que l'orphelinat Notre-Dame-de-Nazareth (Fatima) a une soixantaine d'enfants dont l'âge varie de 3 ans à 17 ans.

Bruno Okokana

Réveillon 2014

ZAIKO

LANGA LANGA

LEDGER

Hotel Ledge'R Plaza maya maya
Le mardi 31 décembre 2013
Salle Mbé

Produit par ZAIKO, LE MA BINA, GÉNÉRIE MA ALI
PLAZA MAYA MAYA

BUROTOP IRIS
www.burotop.com

hp

Ordinateur portable HP COMPAQ

- Processeur Intel Dual Core à 2.4 GHz
- Mémoire RAM 4 Go
- Disque dur de 500 Go
- Ecran panoramique 15.6"
- Garantie 1 an

+ 1 sac offert

225.000 FCFA HT

Price HT, prix de vente au consommateur, ne comprend pas les droits à l'import, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 8 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 802 - 06 883 63 62
POINTE-NOIRE: Avenue Née Kat Matou - après Rond Point Kassia - Tel: 04 493 83 83 - 04 916 87 10

NextCom

APPLICATIONS METIERS

VOTRE PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ

Production
Comptabilité
Logistique
Finance
GRH
Achat...

Solutions axées sur les RÉSULTATS

www.nextcom-congo.com
Contact : + 242 048 60 62 96

SAP sage

Assurances et Réassurances du Congo

40 ANS ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissement dans l'économie Congolaise

Entreprise régie par le code CIMA

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tel : (042) 52 381 51 89 / 52 381 40 97

www.irc-congo.cg

FÊTE DE LA NATIVITÉ

Le Rotary Club Libota soutient les centre social de Makélékélé

Ce don s'inscrit dans le cadre des activités de ce club du Rotary Club International qui a décidé d'accorder de l'intérêt au centre des affaires sociales de Makélékélé. La remise de jouets aux 17 enfants vivant dans ce centre, le 24 décembre, illustre donc cet engagement pris depuis trois ans.



La photo de famille

Le club Libota, qui a choisi d'aménager le centre social de Makélékélé depuis quelque trois années, n'en est pas à sa première action. Depuis pratiquement deux ans, ses membres ont commencé à réfectionner les salles en y mettant de la peinture, en arrangeant les armoires, et en installant des persiennes là où il n'y en avait plus. Ce lieu est en fait devenu comme un centre d'intérêt pour le club Libota. C'est pour cela qu'à chaque fête de la Nativité, les Rotariens du club Libota essaient d'apporter des jouets à ces enfants. Cette année, les amis visiteurs de ce centre se sont associés à eux pour faire ce don. « C'est un geste symbolique, mais devant ce que nous venons de vivre comme réalité, la marraine Chantal s'est engagée à acheter des vitamines et des bouillies aux enfants, alors que la marraine Nathalie s'est engagée à acheter des produits pour désinfecter le centre. », a déclaré Bruno Eyala, secrétaire du club Libota.

Notons que le centre social de Makélékélé, dirigé par Victorine Isemo, compte 17 enfants, dont 10 filles et 7 garçons. L'une des personnes de ce centre, après avoir reçu des jouets, a exprimé sa joie, mais a déploré le fait que les gens ne viennent pratiquement pas voir comment vivent les enfants. Bon nombre, a-t-elle déclaré, n'attendent que les festivités de fin d'année pour apporter de l'aide.

Bruno Okokana

Charlotte Opimbat assiste les enfants de Poto-Poto

Le 24 décembre à Brazzaville, le député de la deuxième circonscription de l'arrondissement 3 Poto-Poto a offert des jouets aux enfants de sa circonscription. Une manière de leur souhaiter une heureuse fête de la nativité.

Vélos, camions, poupées, ballons, maillots, tee-shirts et autres ont fait le nombre des jouets offert par Charlotte Opimbat. Ce don a été remis aux présidents des comités afin que ceux-ci le distribue aux enfants des différents quartiers relevant de cette circonscription. Certains enfants se sont réjouis d'avoir obtenu des jouets pour célébrer en beauté la fête, tandis que d'autres sont restés insatisfaits. Dans une atmosphère ambiante, la plupart des enfants sont, même après le départ du député, restés sur les lieux dans l'espoir d'être, eux aussi, servis. Pourtant, seul le geste compte.

Josiane Mambou-Loukoula

IN MEMORIAM

Le temps qui passe ne peut effacer ni la douleur, ni le souvenir d'un être cher.

24 décembre 1993 – 24 décembre 2013, voici 20 ans déjà, jour pour jour, que monsieur Fernand Kodja (Nando), fut arraché à l'amour de la famille « Kodja-Léopold ».

En cette date commémorative, la famille « Kodja » et ses neveux prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée particulière et pieuse pour lui.

Que son âme repose en paix.



Des jouets aux enfants orphelins et réfugiés

L'initiative est du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération. Le 24 décembre, par le biais de la directrice de cabinet, Gisèle Ngondo, de multiples jouets ont été remis aux enfants réfugiés au Congo ainsi qu'aux orphelinats de Brazzaville.

Le geste a été étendu aux enfants des cadres et agents de ce ministère. L'opération a été initiée en 2008 par le ministre de tutelle, Basile Ikouébé. L'objectif visé était de participer de façon saine au divertissement et à l'épanouissement des enfants. Le lot était composé de jouets d'éveil, de divertissements tels que des instruments de musique, des vélos, des poupées, voitures, etc.

Gisèle Ngondo a expliqué aux enfants que la fête de Noël était avant tout une fête de famille qui met l'accent sur les enfants. Ayant un caractère universel, cette fête rappellée, selon elle, que la famille est non seulement synonyme d'harmonie mais surtout d'obligation envers d'autres enfants.

Contents du don reçu, les enfants ont remercié le ministre Basile Ikouébé. Certains d'entre eux ont

indiqué que les jouets reçus leur permettront de développer leur vision intellectuelle et de parfaire leurs connaissances.

La délégation de l'Union européenne assiste les orphelins de Saint-Joseph de Gaston Céleste à Moukondo. « Nous devons être solidaires avec les pauvres, parce que c'est une manière de construire le pays en prônant la paix », a indiqué Clara Ines Chaves Romero de la délégation, à l'occasion de la cérémonie de remise des jouets en prélude au lancement des activités culturelles en janvier prochain. La délégation envisage également d'équiper cet orphelinat d'une bache à eau et d'un groupe électrogène. La remise a été faite le 23 décembre en compagnie de l'une des membres de l'association informelle « Café des dames », Bakissa Koguyagda et bien d'autres personnalités de la nomenclature apostolique.

Au total soixante enfants ont été égayés par les chants du père Noël. Ils ont reçu plusieurs jouets et des vêtements selon leur catégorie d'âge. Outre ceux-ci, un repas d'amitié a été offert à ces en-

fants ainsi qu'un appareil électroménager à l'orphelinat.

Touché du geste, Bakissa Koguyagda a indiqué : « C'est à titre individuel que j'ai effectué la descente avec la délégation de l'Union européenne. Celle-ci m'a permis de connaître l'orphelinat pour discuter avec la responsable de leurs besoins en vue d'apporter la contribution de l'association informelle Café des dames. »

Au terme de la cérémonie, la responsable de l'orphelinat, Célestine Boudzoumou, n'a pas caché sa satisfaction : « C'est une grande joie de ma part de recevoir ce qu'il nous faut pour passer la fête de Noël avec les enfants. Avoir des enfants autour de moi est un don de Dieu, car j'avais commencé en 1978 à assister ceux qui étaient dans le besoin. »

Elle a, par ailleurs, évoqué les difficultés que rencontre sa structure et lancé un appel à toutes personnes de bonne volonté pour assister l'orphelinat. Ces difficultés relèvent notamment du domaine médical, de la literie, de la scolarité et de la nutrition.

Lydie-Gisèle Oko

MAKÉLÉKÉLÉ

Le député Pierre Bassouama : "Le social est ma passion."

Le député de la troisième circonscription de Makélékélé, Pierre Bassouama, a procédé le 24 décembre à la remise de jouets de natures diverses à une centaine d'orphelins et autres enfants démunis.

Parmi ces jouets, on a noté des ballons, des véhicules, des pianos, des poupées et autres jeux pouvant satisfaire le goût de chaque enfant. La cérémonie a réuni de nombreux invités venus de différents quartiers ainsi que certaines personnalités dont l'administrateur-maire de l'arrondissement 1 Makélékélé, Maurice-Morel Kihoundzou.

Pierre Bassouama a expliqué ce geste comme faisant partie du social : « J'ai toujours dit que j'ai fait du social ma passion », a-t-il déclaré. « J'ai pensé aux orphelins et aux démunis pour que ces derniers puissent demain jubiler avec les autres enfants », a-t-il ajouté dans son adresse aux parents qui ont accompagné leurs enfants. Le député a fait savoir qu'il n'avait fait que répéter ce qu'il a commencé en 2012. S'adressant à l'assistance l'un des chefs de quartier a déclaré : « Les orphelins et leurs tuteurs associés marquent toute leur

reconnaissance à votre endroit et soutiennent toutes vos actions. » En remerciant le député pour ce geste de générosité, le représentant des enfants a exhorté ce dernier à poursuivre ses actions pour

respectives, et cela sans crainte ! » Le député Pierre Bassouama a également fait part de son programme d'activités pour l'année 2014. Celui-ci, a-t-il indiqué, portera sur la formation des jeunes



Le député Pierre Bassouama remettant des jouets aux enfants. (© DR)

le bien non seulement des orphelins et autres enfants démunis mais aussi pour tous les enfants en général. Pour sa part, l'administrateur-maire de l'arrondissement 1 Makélékélé a assuré aux populations que les autorités avaient pris toutes les mesures pour que les fêtes de fin d'année se passent dans la paix : « Passez de bonnes fêtes dans vos familles

filles et garçons aux différents métiers, parmi lesquels la couture, la coiffure pour les filles et la conduite pour les garçons. Ce programme, a-t-il souligné, débutera l'année prochaine et se poursuivra les années à venir. Il a à cette occasion invité les jeunes à s'inscrire sur les listes qui seront ouvertes le moment venu.

Jean-Jacques Koumbemba

Un Culte d'action de grâce de la grande diaspora !!!

Célébration de la première édition internationale d'action de grâce de la Grande Diaspora organisée par les membres de la diaspora du Groupe Apostolique de Prière et d'Entraide Mutuelle (G.A.P.E.M) présent à Brazzaville. Elle aura lieu le Dimanche, 16 février 2014 au siège Central du GAPEM, sis 2 rue Ngatali, Cité des 17 de 08H-17H sous office principal du Maître des Missions Apostoliques.

Pour Plus d'informations sur l'organisation de cet événement, veuillez contacter les numéros suivants : 06 610 52 52 / 06 851 40 11/ 06 653 03 19

Ainsi, vous êtes conviés à cette grande rencontre autour de la table de l'Éternel.

" Saviez - vous que le vin sans alcool lutte contre les maladies du coeur ? "



www.ogro-sante.com

0% Alcool

Le plaisir sans limites !

Distributeur Exclusif

05 700 02 20 / 05 700 02 21

AGRO-SANTE



Le plaisir de toute la famille !

0% Alcool

Avec **ARIEL**

Passez des moments inoubliables !

Déjà disponible chez :

N°1 Mondial
De Vin & Champagne
Sans Alcool

Parik 'n' Shop
Casino

ASSURANCES GENERALES DU CONGO



RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

HAKUNA MATATA!

WWW.AGCCONGO.COM

LEDGER
PLAZA
Brazzaville - Congo

Joyeux Noël

Le 24 Décembre
Dîner servi

Le 25 Décembre
Déjeuner-Buffer

AMIC Télécom

Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à **149,000 FCFA** gagnez 1 mois gratuit de connexion haut débit de 512 Kbps .

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
Email: Support@amc-telecom.com

FÊTE DE NATIVITÉ

Un sourire chez les enfants malades au CHU

Le directeur général du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville, Bernard Ovoulaka, a distribué le 25 décembre, des jouets et offert un repas aux 150 enfants admis dans les quatre services de pédiatrie.



Les parents et leurs enfants

La tradition a été respectée au CHU de Brazzaville à l'occasion de la fête de Noël avec la remise des jouets composés de voitures et avions pour les garçons, et des poupées pour les filles. « Nous avons une catégorie d'enfants qui, malheureusement ce jour-là, n'ont pas la possibilité de fêter (le 25 décembre) comme tout le monde. Les laisser en marge de cette fête ce n'est pas normal si bien que nous organisons chaque année une cérémonie comme celle-ci pour leur distribuer des jouets et leur donner à manger », a expliqué le Dr. Bernard Ovoulaka.

Cette cérémonie a été précédée par une messe d'actions de grâce qui a été dite dans le hall de l'hôpital. Présidant cette messe qui marque également la naissance de Jésus-Christ, l'aumônier du CHU, l'abbé Paul Diassouka, a exhorté les malades admis dans cet hôpital à ne pas désespérer.

Interrogé sur certaines critiques formulées contre cet hôpital, concernant notamment ses prestations, Bernard Ovoulaka a indiqué : « Il y a des gens qui, quand quelqu'un est malade, l'emmenent dans les églises, chez les charlatans, ou le tripotent dans les cabinets médicaux qui n'ont pas souvent de qualification requise. Ces malades sont évacués au CHU en phase terminale où ils meurent même aux urgences alors qu'en principe une personne ne devrait mourir que dans les services », a-t-il déploré.

Le CHU doit retrouver sa place

D'où son exhortation aux Congolais afin qu'ils conduisent les malades tôt à l'hôpital pour éviter certains cas de décès déplorés. Lorsqu'un malade arrive à temps à l'hôpital, a-t-il commenté, le diagnostic est posé et il a des fortes chances de s'en sortir. Il a enfin insisté sur le fait que le CHU était la seule structure au Congo qui réunit toutes les conditions professionnelles et techniques. « Nous sommes en train de tout faire pour que nous ayons tous les moyens de diagnostic. Il y a un travail énorme qui est abattu par le gouvernement pour faire en sorte que le CHU retrouve sa place, c'est notre combat et nous sommes en train de nous déployer », a conclu Bernard Ovoulaka.

Parfait Wilfried Douniama

CENTRAFRIQUE

Michel Djotodia appelle à la paix et à l'amour du prochain

Face aux violences intercommunautaires ayant causé déjà près d'un millier de morts dans son pays, le président de la transition en République centrafricaine a lancé, le 24 décembre à Bangui, un appel à son peuple qu'il incite à favoriser la paix et l'amour du prochain

« Aimez-vous les uns les autres ! On retrouve ça dans la Bible et le Coran », appuyait Michel Djotodia lors d'une conférence de presse qu'il animait en présence du Premier ministre de la transition, Nicolas Tiangaye, et des chefs des communautés catholique, protestante et musulmane. Il a pointé du doigt son prédécesseur, François Bozizé, actuellement en exil, d'être derrière les violences opposant musulmans et chrétiens ces trois dernières semaines dans ce pays et dont le bilan avancé fait

état de près d'un millier de victimes. L'ancien dirigeant renversé au mois de mars 2013 est accusé de soutenir les milices chrétiennes d'autodéfense anti-balaka (anti-machette en langue centrafricaine sango) qui mènent ces trois dernières semaines des opérations de force contre les ex-Séléka, milices composées essentiellement de musulmans, qui avaient porté Michel Djotodia au pouvoir. Dans ce climat de tension, des marches de protestation se multiplient, notamment dans Bangui, alors que certaines voix évoquent l'imminence d'une guerre de sécession entre le nord et le sud de la RCA. Le président centrafricain a fortement rejeté cette approche, insistant que « la Centrafrique est une et indivisible ». De même, il a annoncé l'interdiction de toute marche illégale et fustigé

les « manifestations désordonnées et non autorisées qui attisent la haine ».

Noël sous couvre-feu

Dans le même esprit que le président Djotodia, les appels à la paix et à l'amour de l'autre sont relayés par les responsables religieux, musulmans et chrétiens. Mais, pour ces derniers l'occasion qu'offre le réveillon de Noël n'a pas tenu ses promesses habituelles. La messe célébrant l'avènement du Prince de la paix s'est plutôt déroulée mardi dans l'après-midi à cause du couvre-feu. L'archevêque de Bangui, Dieudonné Nzapalainga, n'a tout de même pas manqué l'occasion réitérer le message : « Soyons des artisans de justice et nous serons des artisans de paix », avait-il lancé.

Thierry Nougou

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'ONU nomme deux envoyés spéciaux

L'ancien président du Ghana, John Kufuor, et l'ex-Premier ministre de la Norvège, Jens Stoltenberg, ont été nommés par le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU) envoyés spéciaux chargés de relancer les efforts de lutte contre les changements climatiques.

Les deux personnalités seront chargées d'apporter leur aide à la mobilisation des chefs d'État et de gouvernement du monde entier afin de renforcer la volonté politique et de favoriser des initiatives ambitieuses en vue du bon déroulement du sommet de 2014 sur le climat, prévu le 23 septembre 2014 à New York, aux États-Unis. « Le sommet de 2014 marquera un jalon important dans la mobilisation de la volonté politique afin qu'un accord universel soit conclu en 2015 et que des mesures renforcées soient présentées afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de préparer des communautés plus résilientes face aux changements climatiques », indique le texte officiel de la nomination rendu public le 23 décembre. Les deux envoyés spéciaux assisteront le chef de l'ONU lors des consultations qu'il tiendra avec les responsables politiques et lui donneront des conseils stratégiques

sur la base des pourparlers qu'ils auront eux-mêmes eus avec les dirigeants du monde entier.

Les raisons de leur nomination

Ancien président du Ghana (2001-2009), John Kufuor a occupé aussi le poste de président en exercice de l'Union africaine (2007-2008). Reconnu pour l'engagement personnel et le leadership visionnaire dont il a fait montre en tant que chef de l'État du Ghana, en particulier dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de réduction de la faim et de la pauvreté, John Kufuor a reçu le « World Food Prize » en 2011. Ce prix récompensait, entre autres, le fait que le Ghana soit devenu la première nation d'Afrique subsaharienne à avoir réduit de moitié la part de sa population souffrant de la faim, ainsi que le nombre de gens vivant avec moins d'un dollar par jour. Cette politique a fait que le Ghana est aujourd'hui en bonne voie de réaliser le premier des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) avant la date-butoir de 2015. John Kufuor a également dirigé le Partenariat pour l'assainissement et l'eau courante pour tous et occupé le poste d'envoyé spécial pour l'Alliance pour les mala-

dies tropicales négligées.

Premier ministre de Norvège de 2000-2001 puis de 2005 à 2013, Jens Stoltenberg dirige le Parti travailliste norvégien depuis 2002. Il avait auparavant collaboré avec le secrétaire général sur la question des changements climatiques. Dans ce cadre, il avait dirigé, aux côtés du Premier ministre d'Éthiopie, Meles Zenawi, le groupe consultatif de haut niveau sur le financement de la lutte contre les changements climatiques, formé de 21 personnalités.

Ce groupe a estimé que mobiliser, d'ici à 2020, 100 milliards de dollars par an pour financer la lutte contre les changements climatiques était un défi de taille qui pourrait néanmoins être relevé. Selon une étude qu'il a réalisée, de nouvelles ressources publiques, jointes à celles déjà existantes, et des financements privés, sont nécessaires pour atteindre cet objectif. En 2010, Jens Stoltenberg avait réuni un groupe de pays forestiers les plus importants pour coordonner les mesures de lutte contre la déforestation et faire en sorte que les forêts soient un élément central d'un nouvel accord sur les changements climatiques.

Nestor N'Gampoula

TerraTech

Le monde de l'informatique

Acer Aspire E1-530
Intel® Processeur 1.8GHz
Ecran HD Led 15.6"
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur
6-Cell Li-ion Battery

235.000 H.T

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S
Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434
Email: info@terratech-cg.com

ASSURANCES

La perte du monopole accélérera la cessation des activités de la Sonas

Les experts réunis en atelier technique en début de semaine ont levé l'équivoque sur l'incidence possible de l'ouverture tant redoutée du secteur aux assureurs privés car, selon eux, la société commerciale s'achemine tout droit vers un arrêt de son fonctionnement, même sans la réforme en cours.

Organisée par le Copirep, cette séance de travail a permis d'enrichir son diagnostic, et même de l'améliorer grâce à des contributions pertinentes des parties prenantes. L'atelier devait ainsi arriver à dégager un large consensus sur les options futures capables d'aider le gouvernement dans sa détermination à sauver la société commerciale. A travers cette rencontre, le Copirep a obtenu les avis et considérations des parties prenantes, dont la Sonas elle-même représentée par la direction générale et ses plus hauts cadres.

En effet, cette dernière a fourni les données et états financiers certifiés de 2011 qui ont permis de réaliser cette étude. Au-delà, plusieurs parlementaires, dont le président de la commission économique et financière de l'Assemblée nationale, ont pris une part active à ces travaux. La dernière étape avant la promulgation par le président de la République est le vote attendu de la Loi au Sénat après l'Assemblée nationale. Dans les exposés très riches, la Sonas créée en 1966, soit 47 ans d'existence, est

malgré tout présenté comme un projet inachevé tant de nombreux défis à relever n'ont pu être menés à leur terme. Son plus gros goulot d'étranglement est son personnel pléthorique : 2165 agents. 40% du personnel remplissent aujourd'hui toutes les conditions pour aller à la retraite. Mais attention, ont prévenu les syndicalistes de la Sonas présents à ces travaux en atelier, aucun plan social ne peut être mis en place sans l'apurement des arriérés. Mieux, ils exigent la mise en œuvre d'une politique de départ volontaire comme à la Regideso. La masse salariale représente 70% du budget de la société, contre une moyenne de 28% dans le secteur.

Certes, le chiffre d'affaires est passé de 34 millions de dollars américain en 2007 à 79 millions en 2011. Mais cette ascension ne repose, pour l'essentiel, que sur l'assurance auto. Les autres produits contribuent faiblement aux résultats de l'entreprise, notamment les produits financiers et son important patrimoine établi à 153 immeubles. La société commerciale éprouve aussi une difficulté à recouvrer ses recettes. En effet, il n'existe pas de fichier central pour permettre un suivi rigoureux des clients, essentiellement des particuliers. Avec le paiement par fractionnement des assurances auto, ceux-ci versent un acompte puis disparaissent, et fréquentent d'autres agences sans laisser de traces. La direction

générale a fait état aussi des courtiers indélicats qui travaillent contre les intérêts de la Sonas, en proposant aux clients de souscrire une assurance dans un pays tiers, en violation de la loi congolaise qui la rend obligatoire sur son sol.

Dans l'ensemble, les maisons indépendantes de courtage agréées par la Sonas contribuent à hauteur de 10% aux résultats de la société. De cette réforme classée dans le volet non bancaire des finances publiques, la loi projette une libéralisation de toutes les rubriques. Les nouvelles sociétés devront se conformer aux nouvelles normes établies par une structure de contrôle et régulation du secteur des assurances. La loi comporte cinq cents articles, et introduit aussi des nouvelles assurances comme l'Assurance maritime. Au terme de cet atelier, les parties prenantes ont retenu la volonté du gouvernement de libéraliser totalement, et la nécessité de sauver la Sonas. Parmi les options possibles, l'on préconise outre une révision en profondeur de l'organisation de la Sonas, avec l'élimination des services inutiles et la fusion d'autres, mais aussi la création d'une centrale des risques et des tarifications des opérateurs. Le tout est d'arriver à accélérer la réforme de la Sonas pour éviter à la société de subir de plein fouet cette libéralisation du reste imminent.

Laurent Essolomwa

EXAMEN DU BUDGET 2014

Députés et sénateurs interpellés

D'aucuns militent pour que la répartition des allocations obéisse aux critères de l'équité entre citoyens mais aussi entre provinces.

C'était prévisible. Les députés et les sénateurs ne vont pas jouir pleinement de leurs vacances parlementaires lesquelles sont écourtées au profit de la session extraordinaire convoquée pour la période allant du 6 janvier au 4 février 2014. Les deux chambres du Parlement attendent mettre les bouchées doubles pour rattraper le temps perdu à la suite du dépôt tardif par le gouvernement du projet de loi financière pour l'exercice 2014. L'Assemblée nationale et le Sénat, qui n'ont pas eu le temps matériel nécessaire pour l'examiner et l'adopter conformément à la loi, auront l'occasion de remettre le pays sur la voie de la normalité. Et pour compenser le vide, le pays fonctionnera tout au long du mois de janvier 2014 sous le régime des crédits provisoires.

Les Congolais s'attendent à un examen minutieux de ce projet de budget 2014 qui ne s'est pas beaucoup démarqué du précédent en termes de taux d'accroissement (4,9% seulement). Avec des prévisions d'à peine 7.611,8 milliards de FC équivalant à 34,9% du PIB alors que le pays pouvait faire mieux si les recettes publiques étaient bien canalisées, d'aucuns militent pour que



Daniel Mukoko Samba, vice-Prémier ministre et ministre du Budget

leur répartition obéisse aux critères de l'équité entre citoyens mais aussi entre provinces. Les parlementaires sont d'ores et déjà interpellés pour que cette fois-ci, les catégories socioprofessionnelles longtemps marginalisées puissent bénéficier des allocations budgétaires conséquentes et correspondant à leurs besoins. Les inégalités criantes devenues caractéristiques des budgets antérieurs devraient être bannies au profit de l'objectivité que requiert la répartition des ressources nationales, entend-on dire.

Les dépenses d'ordre politique qui

généralement dépassent les prévisions devront, pour une fois, être rabattues au nom de l'intérêt collectif, soutient une certaine opinion de sorte à reverser le reliquat aux priorités de la République qui sont légion.

De la réhabilitation des infrastructures à la relance des entreprises du Portefeuille en passant par la modernisation de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage et l'exécution des programmes d'adduction d'eau et d'électrification des villes et villages, etc., rien ne pourra être négligé dans ce budget 2014 que l'on veut essentiellement tourné vers l'amélioration du social des Congolais.

Au-delà de la matière budgétaire, la session extraordinaire convoquée aura aussi à adopter le projet de loi portant amnistie initié par le gouvernement. Faisant suite aux pertinentes recommandations faites par les délégués aux concertations nationales, ce projet de loi constitue l'un des engagements de l'Exécutif national contenus dans la Déclaration de Nairobi au lendemain de la défaite militaire de l'ex-rébellion de M23. À tout prendre, la session extraordinaire de février se présente comme une nécessité au regard des enjeux de l'heure.

A.D.

L'APRÈS-CONCERTATIONS NATIONALES

Le comité de suivi à pied d'œuvre

La structure est chargée notamment d'examiner les conflits de toute nature opposant les Congolais et les Congolaises et de recommander les actions spécifiques à mener pour pacifier les cœurs et les esprits de ces derniers.

Les membres du comité national de suivi des recommandations des concertations nationales se sont retrouvés le 23 décembre au Palais du peuple en première séance de travail après l'institution de leur structure. C'était autour de deux coprésidents du forum national, à savoir Aubin Minaku et Léon Kengo wa Dondo, respectivement président de l'Assemblée nationale et du Sénat. Pour cette première rencontre considérée comme une séance de prise de contact, les participants ont décidé de mettre en place une équipe restreinte de rédaction du règlement intérieur devant régir le comité. Ils étaient tous là ou presque les représentants des cinq thématiques examinées au cours des concertations nationales faisant partie de ce comité de suivi.

« La première réunion à laquelle nous avons consacré la journée d'aujourd'hui est de voir comment nous allons appliquer ces recommandations », a expliqué Léon Kengo wa Dondo au sortir de la réunion. D'autant plus que la mission assignée à cet organe est de faire le suivi des recommandations issues des concertations

nationales mais aussi d'examiner les conflits de toute nature opposant les Congolais et les Congolaises et de recommander les actions spécifiques à mener pour pacifier les cœurs et les esprits de ces derniers. Avant d'attaquer le fond des matières relevant de leurs attributions, les membres du comité de suivi ont tenu à poser d'abord les fondements afin de mieux appréhender la quintessence de leur action. Après cette première étape, renseigne une source proche de la structure, il sera question d'élaborer une feuille de route reprenant les activités à mener conformément aux objectifs poursuivis. Et là-dessus, il appartiendra au présidium de donner des orientations claires en rapport avec ce canevas de travail de sorte à faciliter l'application des 729 recommandations issues des concertations nationales. Plusieurs membres de cette structure ont salué la tenue de cette première réunion considérée comme un pas franchi dans le sens d'exécution desdites recommandations.

Par ailleurs, ce comité de suivi se réjouit d'ores et déjà de la concrétisation de certaines recommandations, l'image de l'ordonnance présidentielle n°13/109 du 16 novembre 2013 la créant, en attendant d'autres mesures spécifiques telles que la formation d'un gouvernement de cohésion nationale.

Alain Diasso

VIE DES PARTIS

Le Congrès des démocrates pour le progrès social en session ordinaire

Au terme des travaux en cours, le congrès extraordinaire doit adopter les nouveaux statuts du parti cher à François-Xavier Beltchika.

Le Conseil national du congrès des démocrates pour le progrès social (CDPS) est en session ordinaire depuis le 19 décembre. L'activité prévue pendant une semaine a pour objectif unique d'examiner et d'adopter le projet de texte des statuts révisés comprenant cinq titres et soixante-quatorze articles conformément à la résolution n°02 du Conseil national. L'ancienne version du texte en vigueur est composée de trois titres et quatre-vingt-six articles. Il s'agit là d'une proposition, étant donné que la révision des statuts est une matière réservée au Congrès.

L'importance de la question à l'ordre du jour a conduit le Conseil national à retenir de travailler en version élargie comme autorisé par les statuts encore en vigueur (article 29), pour permettre de recueillir les avis des personnalités extérieures à cet organe et arriver ainsi à enrichir le débat avant le vote réservé uniquement aux membres du conseil. Sur les quarante-huit membres présents quarante-cinq ont voté pour ce conseil national élargi, deux contre et une abstention.

Dans son mot d'ouverture de la session, le président national du CDPS, François-Xavier Beltchika Kalubye, a informé l'assistance sur les principes directeurs qui ont guidé les travaux des propositions de révision des statuts, à savoir la nette distinction à établir entre son parti et toute autre formation politique de la RDC, la

suppression du bicéphalisme au niveau des organes nationaux de gestion quotidienne. Les autres principes sont la suppression du régime des assemblées et la continuation des conférences fédérales comme organes consultatifs; la résolution de la dualité, au niveau national, dans la conduite des organisations des masses et l'évaluation des résultats escomptés.

Le président national a également invité les conseillers nationaux à être assidus et surtout à proposer les amendements nécessaires pour parfaire ce travail dont le résultat va encadrer l'action de leur parti pendant des décennies, s'il est confirmé par le congrès. Il a clôturé son mot de circonstance en dressant, à l'intention de l'assistance, le panorama actuel du parti. Il en ressort que le CDPS a fait une percée dans les provinces de l'Équateur (Befale, Bongandaga, Boende, etc.), du Bandundu (Masimanimba, etc.), Kasai-oriental (Kamiji, luilu, etc.) et continue à maintenir ses anciens fiefs. Selon le communiqué du parti, la présente session pourrait clôturer ses travaux avant Noël et arrêtera, sans doute, la date pour la tenue d'un congrès extraordinaire en vue de l'adoption des nouveaux statuts du parti. La deuxième session ordinaire de l'année, statutairement prévue pour le premier mardi de septembre, a été reportée principalement pour raison de calendrier politique national chargé, notamment la tenue des concertations nationales, durant lesquelles les délégués du CDPS ont activement participé.

Jeannot Kayuba

VIOLENCES SEXUELLES

Traitements dégradants infligés aux Congolaises expulsées d'Angola

L'ONG Médecins du monde/Belgique exhorte l'État angolais à assurer la protection des droits des migrants et à poursuivre judiciairement les responsables des exactions.

L'Angola vient d'accentuer la pression sur les Congolais en situation irrégulière. La province du Kasai occidental qui fait frontière avec celle de Lunda Norte (Angola) accueille depuis quelques mois plusieurs ressortissants congolais expulsés du pays d'Edouardo Santos. Des expulsions opérées généralement avec brutalité nonobstant l'existence d'un accord entre les deux provinces frontalières pour une « normalisation » des mécanismes d'immigration entre l'Angola et la RDC visant à réguler la libre circulation des biens et des personnes. Les femmes particulièrement sont visées par ces expulsions massives et souvent arrivent en territoire congolais dans un état pitoyable. L'ONG Médecins du monde/Belgique a fait ces révélations dernièrement lors de la campagne de « seize jours d'activisme sur les violences faites aux femmes » initiée à l'intention de la société ci-



Le calvaire des Congolaises expulsées d'Angola se poursuit

vile et des médias communautaires du Kasai occidental. L'occasion était belle pour les uns et les autres d'être édifiés sur le niveau de traitement inhumain infligé aux femmes congolaises expulsées d'Angola. La plupart d'entre elles sont prises en charge par des zones de santé locales dont Luambo et Kamonia

grâce à la facilitation de l'ONG Médecins du monde. De janvier à novembre 2013, cette association indique avoir permis la prise en charge de 950 femmes violées dans ces deux centres de santé. D'après la même source, ces expulsions ont atteint leur vitesse maximale depuis mai dernier sur fond d'une augmentation des cas

des violences sexuelles, près d'une année après l'implantation de l'ONG au Kasai occidental. « Les violences sexuelles sont souvent perpétrées collectivement par des militaires angolais, selon les témoignages des victimes, lors des expulsions », soutient l'association qui essaie tant soi peu de pal-

lier l'absence d'une prise en charge médicale au niveau officiel.

L'accroissement ces trois derniers mois du nombre des violences sexuelles consacre, si besoin en était encore, l'échec de la politique de régulation des passages transfrontaliers que les autorités de deux pays ont tenté de mettre en place. Son caractère rigide (visa de 72 heures) et coûteuse pour les migrants aura, de la coordinatrice générale des projets de Médecins du Monde en RDC Mercedes Bosch, plutôt favorisé les migrations clandestines par des voies illégales. Ce qui, à terme, a exacerbé le phénomène avec son lot de violences, tout particulièrement envers les femmes. D'où l'appel lancé par cette ONG à l'État angolais pour assurer la protection des droits des migrants et à poursuivre judiciairement les responsables des exactions.

Alain Diasso

CECFOR

CENTRE CONGOLAIS DE CULTURE,
DE FORMATION ET DE DÉVELOPPEMENT
A.S.B.L.

Avis d'appel d'offres pour l'acquisition de mobiliers et d'équipements de pédiatrie et de consommables du Centre hospitalier Monkole

PROJET « PROMEKIN » RENFORCER LA QUALITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ DE LA PRISE EN CHARGE DES FEMMES ET DES ENFANTS AU NIVEAU HOSPITALIER

Financement : Agence française de développement

APPEL D'OFFRES 20 décembre 2013 – 01 mars 2014, 15h

Contexte

La République démocratique du Congo (RDC) a obtenu une subvention de 8M€ de l'Agence française de développement pour financer des interventions qui contribueront à renforcer la qualité et l'accessibilité de la prise en charge des femmes et des enfants au niveau hospitalier (projet intitulé « Promekin »). Une partie du financement a été rétrocédée au Centre congolais de culture, de formation et de développement (CECFOR), dont dépend le Centre hospitalier Monkole (CHM), pour appuyer le CHM dans sa dynamique d'extension et de recherche d'un nouvel équilibre financier : construction et équipement du Centre hospitalier Mère et Enfant (CHME) du CHM et actions de renforcement de capacités.

Une partie de cette subvention est utilisée pour effectuer les paiements autorisés au titre du présent marché dit « Acquisition de mobiliers et d'équipements de pédiatrie et de consommables du Centre hospitalier Monkole »

- Lot 1 : literie, chariots, petits meubles
- Lot 2 : couveuses et tables chauffantes
- Lot 3 : monitoring et contrôle + informatique
- Lot 4 : perfusion - respirateurs
- Lot 5 : consommables
- Lot 6 : exploration et chirurgie pédiatrique : matériel pour interventions pédiatriques par celio-chirurgie

Chacun des lots ci-dessus constitue un marché distinct.

CECFOR ASBL sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture **DE MOBILIERS ET D'ÉQUIPEMENTS DE PÉDIATRIE ET DE CONSOMMABLES DU CENTRE HOSPITALIER MONKOLE.**

Les exigences en matière de qualification sont :

- présenter des états financiers certifiés pour les 3 derniers exercices, attestant notamment que le soumissionnaire a un chiffre d'affaires 3 fois supérieur au montant du marché ;
- présenter les références des marchés exécutés durant les 5 dernières années ;

- apporter la preuve de la possibilité pour le centre hospitalier de faire assurer la maintenance des équipements dans des conditions satisfaisantes auprès du soumissionnaire :

- a. preuve de l'existence d'un réseau de maintenance/service après-vente opérationnel des marques proposées, à Kinshasa ;
- b. ou toute autre solution proposée par le soumissionnaire ;

- apporter la preuve de la bonne réalisation d'au moins deux marchés comparables en volume et en nature au cours de 5 dernières années : fournir des courriers de réception définitive et/ou de satisfaction des clients du soumissionnaire montrant que le soumissionnaire a mis en place les équipements et qu'il a satisfait efficacement à ses obligations de maintenance pendant la durée de son contrat.

- Avoir au moins dix ans d'expérience dans le domaine de la livraison et l'installation des équipements médicaux.

Les offres devront être soumises à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **01/03/2014 à 15 heures**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le **03/03/2013 à 10 heures** dans la salle de réunions de CECFOR ASBL, à l'adresse mentionnée ci-dessous.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Pr Léon Tshilolo Muépu, Vice-président
Centre congolais de culture, de formation et de développement (CECFOR ASBL)
Sise 4804, Avenue Ngafani, quartier Mazamba
Kinshasa / Mont-Ngafula
Réf/ Centre hospitalier Monkole,
B.P. 7109 Kinshasa
République démocratique du Congo
Tél. : (+243) 81 89 26 283, (+243) 89 89 26 283
E-mail : cecfor@gmail.com ou dl.cecfor@gmail.com ou leon.tshilolo2012@gmail.com
Pr Léon Tshilolo Muépu

Consulter le dossier d'appel d'offres aux adresses ci-dessous :

- www.monkole.cd
- http://afd.dgmarket.com/tenders/brandedNoticeList.do
- http://afd.dgmarket.com/tenders/np-notice.do?noticeId=10373212
- http://www.cefacongo.org/spip.php?article306

GRAND MARCHÉ DE KINSHASA

Le phénomène « lavement des pieds » fait recette

Laver les pieds boueux des personnes désireuses moyennant un petit rien est une drôle de pratique qui tend à s'installer à Kinshasa où tous les moyens sont bons pour se faire des sous.

Beaucoup de Kinois, qui entrent au Grand marché par ces temps qui courent, en ressortent souvent avec des pieds boueux. Signe que nous sommes bien en période de pluies. Les eaux stagnantes qui jonchent certains périmètres de ce marché constituent un sérieux obstacle pour les passants souvent obligés d'effectuer des sauts en longueur à la Carl Lewis pour les contourner. Un exercice pas toujours affectueux par la gent féminine qui s'en tire plutôt mal. Celles qui ont le malheur de se chausser en babouche ou en sandale passent de mauvais moments à ces endroits malsains qui ternissent l'image de ce haut lieu du commerce. Difficile dans ces conditions de ressortir du marché propre, surtout avec la promiscuité ambiante qui y règne.

Pour pallier cette situation, un groupe de jeunes désœuvrés a trouvé une astuce : laver les pieds boueux des femmes soucieuses de leur propreté. Le contrat se négocie à 100 FC ou 200 FC selon la hauteur de la bourse de la cliente. Après chaque pluie, on voit ces jeunes étaler leurs bassines à l'entrée qui donne sur l'avenue Kasa-Vubu. Des femmes se précipitent



Une vue du marché Gambela

pour bénéficier de leur service. Ces bienfaiteurs d'un genre nouveau appliquent, sans scrupule, le fameux « article 15 » (entendez la débrouillardise). Munis des savons et autres produits, ils ne se font pas prier pour nettoyer les

pieds de leurs clientes en public. « L'argent n'a pas d'odeur », dirait-on. Les femmes se plaisent à ce business d'un type nouveau. « Au lieu d'aller faire le Kuluna, je préfère gagner honnêtement ma vie de la sorte. Il m'arrive de m'en tirer

avec 3000 FC surtout en période de fortes pluies », explique un jeune laveur de pieds.

Ce qui n'était au départ qu'un service rendu à la population tend à prendre les contours d'une activité normale. Demain, il y en aura

encore d'autres laveurs de pieds qui vont sûrement grossir les rangs de ceux qui opèrent déjà sur l'avenue Kasa-Vubu. Comme quoi, le Kinois ne manque pas d'imagination.

Alain Diasso

MBUJI-MAYI

FFJ désapprouve la suspension d'une journaliste de la RNTC

L'ONG, qui déplore la manière cavalière de la sanction, a invité les responsables locaux de la Radiotélévision nationale congolais (RTNC) à cesser à transformer cet instrument censé être au service du public en un média à forte propension de la pensée unique.

Dans un communiqué publié le week-end dernier, l'organisation neutre de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom for journalist (FFJ), a demandé la réhabilitation de Masanka Maki, journaliste à la station provinciale du média d'État, la RTNC, émettant en relais à Mbujimayi, au Kasai oriental.

Se référant aux informations recueillies par son correspondant local, FFJ a noté que Masanka a été suspendue le 16 décembre par les autorités locales de cette station. Il lui aurait été reproché d'avoir donné son opinion sur la santé économique jugée morose de la province, en marge de la visite du président de la République, Joseph Kabila, dans la région, trois jours auparavant. Ce point focal de FFJ dans la région a affirmé que la journaliste, qui recevait des menaces, s'est résolue d'entrer en clandestinité. Cette ONG a déploré la manière cavalière de la suspension de la journaliste et a invité les responsables locaux de la RTNC à « cesser à transformer ce média censé être au service du public en un média à forte propension de la pensée unique ».

Lucien Dianzenza

DIVISION 1

Simon Kayoyo fait le bilan de la manche aller

Le président de la Ligue nationale de football (Linafoot), Simon Kayoyo Umbela, a dressé le 21 décembre à l'hôtel Africana Palace, dans la commune de Lingwala à Kinshasa, le bilan de la manche aller de la 19e édition du championnat national de football.

Simon Kayoyo Umbela a indiqué que cinquante-six matches se sont disputés, dont vingt-huit dans chacun de deux groupes. Dans le groupe A, on a noté dix-neuf victoires, huit nuls et un match perdu par forfait par TC Elima pour non qualification. Premier du groupe A, Mazembe dispose de la meilleure attaque (vingt et un buts) et la meilleure défense (pas de but encaissé) et aussi le meilleur buteur, le Zambien Ranford Kalaba avec six buts. Dans le groupe B, il y a eu vingt-trois victoires, quatre nuls et un match perdu par forfait par Daring Club Motema Pembe suite aux incidents survenus contre Sanga Balende à Kinshasa. Mazembe est premier du groupe A avec dix-neuf points. Et V.Club mène la barque dans le groupe B avec dix-huit points. Lubumbashi Sport a la meilleure attaque avec douze buts inscrits, V.Club et Sanga Balende ont les deux meilleures défenses avec trois buts encaissés chacun, l'attaquant international rwandais de souche congolaise Tagi Etekiama Agiti est meilleur buteur avec cinq buts. Pour Simon

Kayoyo, ce bilan fait à mi-parcours du championnat national est entièrement satisfaisant. La manche retour est prévue en février 2014, après le Championnat d'Afrique des Nations (Chan) prévu du 11 janvier au 1er février 2014.

La publication du calendrier de cette seconde manche de la Division va sérieusement poser problème avec la fermeture des deux stades principaux de Kinshasa. Les cinq clubs de la capitale engagés en championnat national, notamment V.Club, Daring Club Motema Pembe, FC MK, Shark XI FC et SC Rujolu, ne savent pas où ils joueront leurs rencontres à domicile. Car les deux principaux temples du football de la capitale, le stade des Martyrs et le stade Tata Raphaël, seront fermés pour des travaux de réhabilitation qui prendront plusieurs mois, en prévision de l'organisation par la RDC de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) U-23 en 2015. Outre les matchs de la Division 1 à Kinshasa, les rencontres à domicile des clubs de Kinshasa engagés en compétitions africaines interclubs, notamment V.Club et FC MK en Ligue des champions et en Coupe de la Confédération, s'ajoutent à cette difficulté engendrée par la fermeture de deux stades de Kinshasa. Une autre question tout autant cruciale pour le bon déroulement du championnat est la longue durée de la trêve. Les équipes seront au

repos pendant plus de deux mois, jusqu'à la fin du 3e Chan auquel va participer la RDC.

Pour l'entraîneur de V.Club, le franco-congolais Florent Ibenge, la trêve est trop longue alors que certains clubs joueront les compétitions interclubs africaines. V.Club a laissé partir sept joueurs en sélection pour le Chan. Pourtant, les Dauphins Noirs de la capitale jouent en février 2014 contre Kano Pillars du Nigeria en préliminaire de la Ligue des champions. Ainsi, V.Club débutera en Ligue des champions sans livrer un seul match de la manche retour du championnat, et encore que ces joueurs n'auront que sept matchs (de la manche aller) seulement dans les jambes. La reprise rapide du championnat national aurait permis d'accumuler un nombre de match important avec la Ligue des champions. Du côté du FC MK et même de Don Bosco de Lubumbashi -qui ne fait pas face au problème de fermeture de stade-, on enregistre la même plainte de la longue durée de la trêve pour la même raison. Simon Kayoyo et l'ensemble du comité de gestion devraient donc réfléchir sur les solutions à trouver face à ces deux problématiques : la fermeture de deux stades de Kinshasa et la longue durée de la trêve et ses conséquences sur les clubs engagés en coupes africaines interclubs.

Martin Enyimo

FOOTBALL

Les anciens Léopards revendiquent les arriérés de prime de 31 mois

Un groupe d'anciens Léopards, vainqueurs des Coupes d'Afrique des Nations en 1968 et 1974, ont organisé, le 20 décembre, un sit-in devant le cabinet du vice-Premier ministre et ministre du Budget, Daniel Mukoko Samba, pour réclamer les mois d'arriérés de la prime gouvernementale promise.

On pouvait reconnaître dans ce groupe l'ancien gardien de but international congolais Mohamed Kalambayi, l'ancien défenseur Mwepu Ilunga, l'ancien attaquant Ndaye Mulamba, l'ancien milieu de terrain Mana Mambweni, l'ancien défenseur international de Vita Club Lobilo Poba, son ancien coéquipier en club Simon Lembi, Baudouin Kabasu, etc.

Accompagnés de membres de familles de Kembo et Kasungu, ils ont été reçus par le directeur de cabinet du ministre, qui à son tour, les a envoyés auprès du directeur du cabinet du ministre des Finances pour le dénouement de leur dossier. On rappelle que déjà le 21 septembre, ces anciens Léopards s'étaient rendus au cabinet du Premier ministre Matata



Léopards ont été champion d'Afrique des nations en 1968 et 1974

Ponyo pour la même raison, mais ils avaient été éconduits avec leurs familles.

Pour rappel, le gouvernement dirigé par l'ancien Premier ministre Adolphe Muzitu avait

pris la décision, depuis juin 2011, de verser chaque mois à chacun des quarante-quatre anciens Léopards champions d'Afrique en 1968 et en 1974, une prime de cinq cents dollars

américains. Ces anciennes gloires de la RDC du football n'avaient perçu qu'une prime de deux mois, ensuite ils étaient relégués dans les oubliettes. Notons que de ce

nombre, d'autres sont décédés et son représentés par leurs familles, le cas justement de Jean Kembo Uba Kembo, Kasungu, Robert Kazadi, etc.

Martin Enyimo

TRANSFERT DE TRÉSOR MPUTU

Kabuscorp n'a pas contacté Mazembe selon Moise Katumbi

Alors que Trésor Mputu séjourne à Luanda et qu'il aurait déjà signé depuis le 21 décembre son transfert de Mazembe à Kabuscorp, le président sponsor des Corbeaux du Katanga, Moise Katumbi, a démenti tout contact entre son club et le club champion d'Angola. Il a cependant indiqué qu'il n'est pas opposé au départ de Mputu dans un autre club.

Les Dépêches de Brazzaville ont relayé le week-end dernier l'information du transfert de Trésor Mputu de Mazembe à Kabuscorp champion d'Angola. Le joueur séjourne du reste depuis le 20 décembre dans la capitale angolaise. Le même jour, il devrait rencontrer le président sportif du club angolais, le général et homme d'affaires Bento Kangamba pour négocier la signature d'un éventuel contrat. Et déjà, Trésor Mputu a arboré quelques heures après le maillot rouge et blanc de Kabuscorp floqué du numéro 8.

Alors que l'information semblait se confirmer sur la signature effective du contrat de Trésor



Moise Katumbi, président sponsor de Mazembe

Mputu, l'on assiste à un coup de théâtre à Lubumbashi; le président sportif de Mazembe et gouverneur de la province du Katanga, Moise Katumbi Chapwe, est monté au créneau pour démentir la signature du contrat

entre Mazembe et Kabuscorp. Il a également fustigé le comportement du président sportif de Kabuscorp, le général Bento Kangamba.

« Mputu est un joueur de Mazembe. Il est lié par contrat et

tout club qui veut s'attacher ses services doit s'adresser à nous. Je m'étonne, en effet, qu'un président de club appelé à disputer la Ligue des champions puisse agir ainsi, au mépris des règlements. Kabuscorp n'a jamais pris contact avec nous. Or, quand on s'intéresse à un joueur, la première démarche doit être d'interroger son club quant à sa situation. Nous avons un club en Europe et un autre au

man des Corbeaux du Katanga a aussi rejeté la rumeur faisant état de son refus du transfert de Trésor Mputu.

Toutefois, cette réaction de Moise Katumbi contraste avec l'assurance du secrétariat du club angolais qui a affirmé sur Radio Okapi que ce joueur considéré comme le meilleur du Congo depuis plusieurs années a effectivement signé le 21 décembre un contrat d'une année avec Kabuscorp, le montant du

« Mputu est un joueur de Mazembe. Il est lié par contrat et tout club qui veut s'attacher ses services doit s'adresser à nous. Je m'étonne, en effet, qu'un président de club appelé à disputer la Ligue des champions puisse agir ainsi, au mépris des règlements. Kabuscorp n'a jamais pris contact avec nous. Or, quand on s'intéresse à un joueur, la première démarche doit être d'interroger son club quant à sa situation. Nous avons un club en Europe et un autre au Qatar qui ont manifesté leur intérêt pour Trésor Mputu. Nous répondrons dans l'ordre à ceux qui nous contactent »,

Qatar qui ont manifesté leur intérêt pour Trésor Mputu. Nous répondrons dans l'ordre à ceux qui nous contactent », a-t-il déclaré sur le site officiel de Mazembe. En fait, le chair-

transfert n'étant cependant pas dévoilé. Avec cette langue de bois, l'on pourrait assister à un feuilleton sur le transfert de Mputu. Wait and see.

M.E.

ENTREPRENEURIAT

Apis Congo annonce une production durable de l'écomiel de qualité

Jean-Christian Diakanou-Matongo, l'un des lauréats du Challenge entrepreneurial du Bassin du Congo édition 2013 s'est confié aux Dépêches de Brazzaville pour parler de son projet. Créateur d'emplois, ce projet améliorera la qualité et augmentera la quantité du miel sur le marché congolais. Interview.

Les Dépêches de Brazzaville : En quoi consiste votre projet ?

Jean-Christian Diakanou-Matongo : Le projet qu'Apis Congo, notre SARL, va exécuter, grâce au prix, le passage de l'informel au formel. L'édition 2013 du Challenge entrepreneurial du Bassin du Congo va nous permettre de développer une production durable du miel. Durable parce depuis plus d'une décennie, les observations que nous avons faites auprès des communautés rurales relatives à la récolte du miel se résument soit à couper l'arbre qui abrite la colonie ou à la brûler totalement pour récolter quelques litres de miel qui sont ensuite dilués à l'eau et in fine, le produit proposé aux consommateurs est de très mauvaise qualité. À la suite de toutes ces observations, Apis Congo propose une autre approche plus écologique basée sur l'utilisation des ruches Langstroth, qui, au-delà de leurs avantages écologiques, permettent d'obtenir un rendement moyen d'environ 12 litres par récolte et par ruche.

Comment avez-vous eu l'idée de vous inscrire au Challenge entrepreneurial du Bassin du Congo ?

Je suis apiculteur depuis 1997 et je dispose actuellement de 25 ruches à Loutété qui produisent en moyenne 800 litres par année. Malheureusement pendant toutes ces années, les initiatives que j'avais prises n'avaient pas donné de résultats satisfaisants, car les financiers me disaient toujours «votre projet n'est pas bancable du fait des risques élevés. Le cycle production et les délais de récupération sont trop élevés, etc.» Et je ne disposais pas des ressources financières suffisantes pour m'autofinancer, c'était donc le cercle vicieux jusqu'en juin 2013 ou un collègue de travail connaissant le blocage de mon projet me proposa de participer au Challenge en m'offrant un formulaire d'inscription rapporté de la chambre de commerce de Pointe-Noire. La suite, vous la connaissez. **À quelles difficultés vous êtes heurtés avec votre candidature ? Qu'est-ce qu'elle vous a apporté ?**

Je pourrais résumer toutes les difficultés en une seule, relative au délai relativement court pour la rédaction du business plan qui exigeait une disponibilité mais aussi une fiabilité des données techniques et socioéconomiques pour faire par la suite une bonne analyse financière. Cela n'a pas été



Jean-Christian Diakanou-Matongo

le cas de notre pays, car en dehors des données techniques et socioéconomiques dont nous disposons, nous n'avons pas pu trouver dans les délais des statistiques sur la production nationale (informelle et formelle) et sur les importations de miel par les supermarchés pour faire avec l'appui des business mentors une extrapolation de la demande nationale et déduire par la suite dans quelle proportion la production d'Apis Congo pouvait contribuer à la satisfaction de cette demande. C'était stressant et frustrant de n'avoir pu aller jusqu'à ce niveau d'analyse. En résumé, cette candidature m'a permis d'optimiser l'opportunité que le Challenge entrepreneurial m'a offerte dans des délais courts. On peut toujours généraliser en disant qu'une opportunité aussi petite soit elle lorsqu'elle est exploitée à fond en dépit des contraintes et obstacles peut parfois changer le cours des choses.

Comment se sont déroulées les épreuves à Brazzaville ?

Les épreuves de soutenance orale du business plan se sont déroulées conformément au règlement intérieur du Challenge qui nous avait été transmis quelques semaines plus tôt. Celui-ci prévoyait un exposé devant un jury composé d'une dizaine d'institutionnels et de professionnels de très haut niveau, suivi d'un jeu de questions-réponses et enfin de la délibération. Il y a avait donc de la courtoisie, de l'objectivité et surtout de la rigueur, et pour illustrer cette rigueur, le 23 novembre, jour de la proclamation des résultats, le président du jury répondant à une question d'un journaliste cherchant à savoir pourquoi il n'y avait que quatre lauréats au lieu de cinq sur quinze finalistes comme il était prévu dans le règlement, celui-ci avait dit : « Un des critères d'admission était qu'il fallait que les candidats totalisent au moins 80% des points pour être déclarés vainqueurs », et lorsque je vois les autres projets primés, je ne vous cache pas mon res-

pect et mon admiration pour l'ingéniosité de ces résultats.

Qu'est-ce cette victoire au Challenge va apporter à votre projet ?

Je vous rappelle que nous avons gagné le prix passage de l'informel au formel. L'obtention de ce prix va donc permettre à Apis Congo de se formaliser. Aussi, ce prix va nous permettre d'augmenter nos capacités de production durable de manière à offrir aux consommateurs un écomiel de très bonne qualité et au prix de 8 F/g. Par ailleurs, notre projet qui est écologiquement durable permettra de créer une dizaine d'emplois en 2014. Enfin, Apis Congo compte répondre aux attentes du gouvernement traduites par cette volonté politique de diversifier l'économie hors pétrole et de redynamiser le tissu entrepreneurial en vue de l'émergence du Congo à l'horizon 2025. Je profite de l'occasion pour remercier le gouvernement de cette volonté politique et le Challenge de cette initiative.

Au final, quel bilan tirez-vous de cette expérience ?

Le bilan de notre participation au Challenge 2013 est globalement positif en termes de capital relationnel avec la rencontre des compatriotes qui ont réussi à créer leurs entreprises à l'étranger, en termes aussi de participation au colloque avec toutes les recommandations formulées au gouvernement, surtout celle relative à l'amélioration du climat des affaires, comme vous le savez notre pays est 185/189 du classement Doing Business. Enfin positif, en termes du prix remporté qui permettra à Apis Congo d'avoir une visibilité mais aussi et surtout d'augmenter ses capacités de production dans une filière apicole en situation d'oligopole, c'est-à-dire que le marché congolais du miel se caractérise par une offre significativement inférieure à la demande alors qu'il dispose d'un potentiel naturel suffisant. Le défi est donc énorme mais intéressant.

Propos recueillis par Faustin Akono

DÉVELOPPEMENT URBAIN

Les experts du Peedu visitent les travaux réalisés

Conduite par son coordonateur, Maurice Bouéso, la délégation du Projet eau électricité du développement urbain (Peedu) a effectué les 23 et 24 décembre une visite des travaux dans le cadre de la deuxième phase dudit projet.

Après la première phase, dont plusieurs chantiers ont été réalisés, le Peedu est revenu dans la ville océane pour visiter les chantiers en cours de réalisation mais également afin de lancer d'autres chantiers dans le cadre de sa deuxième phase.

Dans le secteur de la santé, le Peedu aura à réaliser trois projets à Pointe-Noire. Il s'agit de la réhabilitation du centre de santé intégré (CSI) de Saint-Joseph, le CSI de Siafoumou, vieux de trente ans où il est prévu la construction d'un bâtiment de maternité et de pédiatrie, et enfin la construction d'une maison d'astreinte au CSI de Mpita.

En matière de voirie, la délégation du Peedu a commencé sa tournée par la visite de la route Songholo-Mbota-Rafinerie dont la réception provisoire a eu lieu l'année dernière. Concernant les routes en cours de chantier, on peut noter la voie d'accès Mpaka-Tchimanie, longue de 2,3 kilomètres, le boulevard de ceinture et l'avenue Zacharie-Costaude. D'après les maîtres d'ouvrage, ces routes sont déjà exécutées à plus de 85%.

Pour Maurice Bouéso, l'état d'avancement est satisfaisant : « Étant donné que les meilleurs juges sont la population, il lui appartient de juger. En ce qui nous concerne, nous avons une mission, celle de réaliser le travail dans le délai tout en respectant le budget », a-t-il dit.

Notons que le Peedu est un projet du gouvernement congolais en cofinancement avec la Banque mondiale. Ce projet a une durée de cinq ans. Au cours de cette visite, cette délégation a présenté aux chefs de service les entreprises qui vont effectuer ces travaux et la mission de contrôle chargée de veiller au bon déroulement des travaux.

Prosper Mabonzo

LOANDJILI

Les enfants démunis n'ont pas été oubliés

L'administrateur-maire de l'arrondissement 4 Loandjili, Fernande-Marie-Catherine Dékambi-Mavoungou, a remis des jouets aux enfants vulnérables de sa circonscription, le 24 décembre, en présence des chefs de quartiers.

avons bénéficié de l'aide de deux sociétés, Metatout et Z&H, qui nous ont donné ces jouets au niveau de la ville. Aujourd'hui, nous nous faisons le devoir de les donner à chaque enfant démuné de chaque quartier.»

La sélection des enfants a été faite par



Fernande-Marie-Catherine Dékambi-Mavoungou remettant un jouet à un enfant. (© Adiac)

Chaque année, la mairie de l'arrondissement 4 Loandjili offre des jouets aux enfants en difficulté et à ceux issus de familles modestes qui ne peuvent recevoir de jouets de leurs parents. C'est grâce au don de jouets fait cette année par les sociétés Metatout et Z&H à la mairie de Pointe-Noire, qui en a fait la redistribution aux différentes mairies d'arrondissement, qu'un nombre important d'enfants vivant à Loandjili ont pu avoir un jouet. La veille de la fête de Noël, Dékambi-Mavoungou a ainsi remis ces jouets aux enfants démunis vivant dans les différents quartiers de son arrondissement : « Nous avons organisé cette activité avec les enfants de l'arrondissement, question de ne pas laisser les enfants démunis en pleurs alors que d'autres sont en joie. Cette fois-ci, nous

les chefs de quartier, car, a-t-elle dit, ce sont les chefs de quartier qui connaissent la situation de chaque famille et enfant. Ce sont ces enfants démunis qu'ils nous ont amenés et qui ont reçu les jouets. Satisfaite, Edvige, une mère de famille vivant au quartier 411, a remercié vivement l'administrateur-maire pour ce geste louable qui a permis à ses deux enfants d'avoir des jouets : « Jusqu'à ce jour, je ne savais pas comment j'allais faire pour offrir un jouet à mes deux enfants. Heureusement, comme une mère Noël, madame le maire a pensé à nous. Je ne sais comment traduire ma joie. »

En dehors des jouets, les enfants ont également reçu des biscuits et des jus de fruits.

Hervé-Brice Mampouya

LUTTE CONTRE L'ÉPIDÉMIE DE RAGE

436 cas de morsure déjà enregistrés

L'épidémie de rage sévit à Pointe-Noire depuis août dernier, mois pendant lequel les premiers cas ont été enregistrés. Les statistiques fournies le 20 décembre par le secteur opérationnel des grandes endémies, structure qui prend en charge les personnes mordues, ont révélé que neuf décès avaient été enregistrés.

Les statistiques révèlent que 434 personnes ont été mordues par des chiens et une personne par un chat à Pointe-Noire, une autre a été mordue dans le département du Kouilou. Ce qui fait un total de 436 victimes, soit 250 hommes et 186 femmes. Parmi elles, on compte 195 enfants de 0 à 15 ans. Pour ce qui est de leur provenance, on note que la circonscription socio-sanitaire 4 (CSS4), donc l'arrondissement 4 Loandjili, arrive en tête avec 182 cas, suivi de la CSS 3 (Tié-Tié) avec 164 cas, puis la CSS1 (Émery-Patrice Lumumba) avec 72 cas, la CSS 2 (Mvou-Mvou) arrive en dernière position avec 17 cas.

Ainsi de 251 cas de morsures (145 hommes et 106 femmes, dont 107 sont des enfants âgés de zéro à 15 ans) enregistrés au total à la date du 26 novembre dernier, les statistiques sont passées à 436 cas de morsures. Ce qui signifie qu'en l'espace de trois semaines, 185 personnes ont encore été mordues. En revanche, un seul cas de décès a été enregistré du 26 novembre au 20 décembre.

Une campagne de sensibilisation effective dans la ville

Assurée par les agents de la sécurité civile, l'opération capture des chiens errants, qui avait été suspendue huit jours après son lancement, le 29 novembre, a repris ce 24 décembre. Celle de la vaccination des chiens et autres animaux de compagnie se déroule normalement à la direction départementale de l'Élevage de Pointe-Noire depuis son lancement au mois d'octobre. Par ailleurs le nombre de personnes mordues par des chiens ne cesse d'augmenter.

L'opération capture des chiens errants est une activité multisectorielle qui concerne, entre autres, les ministères de la Santé et de l'Élevage, le service agropastoral de la mairie et la sécurité civile. Elle a été entre temps suspendue en raison du manque de moyens. « Il s'agit de moyens matériels pour attraper les chiens et aussi de moyens pour motiver les équipes qui sont sur le terrain », a indiqué un des acteurs de ladite opération. S'agissant du matériel, les équipes ont reçu, le 21 décembre, des fusils hypodermiques dont la commande a été faite par la mairie pour faciliter leur travail. Ce matériel plus approprié que les filets utilisés avant (et qui présentent beaucoup de risques pour les membres des équipes) va permettre d'accélérer l'opération, comme l'a expliqué le colonel Cyprien



Des chiens accompagnés de leurs propriétaires à la vaccination. (© DR)

Ngouala, directeur départemental de la Sécurité civile : « Pour un groupe de cinq chiens, par exemple, avec le filet on n'en attrape qu'un seul, alors qu'avec le fusil, on peut tous les attraper. Ce nouveau matériel va nous permettre de réaliser rapidement l'opération. » Pendant la première phase de ladite opération qui a duré huit jours, 197 chiens au total ont été capturés. Ce qui a permis de réduire le nombre de chiens errants dans la ville. Cependant les populations restent exposées, car un nombre encore important de chiens errent toujours dans les quartiers. Raison pour laquelle la semaine dernière, plus de vingt cas de morsures de chien ont encore été enregistrés au secteur opérationnel des grandes endémies.

Des ruptures de vaccins encore constatées

Cette structure (secteur opérationnel) située dans l'enceinte du centre de l'hygiène publique est actuellement la seule à prendre en charge les personnes mordues. Cela, parce que pour faire face à l'épidémie de la rage, un centre antirabique y a été créé. La prise en charge s'avère effective, d'après le docteur Joseph Ngala, médecin-chef du secteur opérationnel. Toutefois des ruptures de vaccins ont été constatées : « Nous recevons des stocks de vaccins venant de partenaires comme la mairie de Pointe-Noire, le ministère de la Santé, l'OMS. Mais des ruptures momentanées de vaccins sont toujours enregistrées, et nous ne disposons actuellement que de cinquante doses de vaccins alors qu'il nous en faut au moins 3 000 », a signalé le docteur.

La rage, une maladie réputée dangereuse, est provoquée chez l'homme par la morsure d'animaux non vaccinés et infestés (chien, chat, singe...) par le virus de la rage qui se transmet par la salive. Ce qui veut dire qu'il y a un risque d'être infecté même lorsqu'on a seulement été léché ou griffé par un chien. C'est pour cela que la prise en charge se fait en trois catégories : léchage, griffures, plaies (morsures). En outre, le docteur Joseph Ngala a exhorté ceux qui sont suivis à respecter les dates de prise des doses nécessaires. « Il y a des gens qui après avoir eu la première ou la deuxième dose disparaissent ou se présentent après la date fixée pour la prochaine dose. Ce n'est pas parce qu'ils se sentent bien qu'ils doivent se dire que tout est résolu. Pour être totalement épargnés, ils doivent recevoir les cinq doses », a-t-il dit. Du côté de la santé animale, les résultats des prélèvements se sont avérés positifs. Pour ce qui concerne la santé humaine, les résultats des prélèvements sont toujours attendus. Ce qui fait qu'on parle encore de suspicion de la rage chez l'homme. « Nous parlons de suspicion de la rage en attendant d'avoir ces résultats qui confirmeront de la présence ou non de l'épidémie de la rage actuellement chez les personnes », a expliqué Jean-Pierre Michel Dzon-dault, directeur départemental de la Santé de la ville océane.

Des points de vaccination de chiens envisagés dans les arrondissements

La vaccination des chiens se déroule tous les jours ouvrables. Selon la direction départementale de l'Élevage, elle se poursuivra jusqu'à ce que tous les chiens de la

ville soient vaccinés. Et ne sont aptes à être vaccinés que les chiens en bonne santé. Ceux souffrant d'une maladie quelconque doivent d'abord être soignés avant que le vaccin leur soit administré. Par contre, les chiens présentant des symptômes de la rage sont directement mis en observation pendant 15 jours, comme l'a expliqué un agent de la direction départementale de l'Élevage : « Pendant cette période d'observation, si le chien est enragé il meurt au bout de 4 à 7 jours. S'il dépasse la période d'observation, nous lançons une série de visites qui permettront de déterminer son état clinique. » Depuis le lancement de l'opération en octobre dernier, 500 chiens ont été vaccinés dans les cabinets vétérinaires privés de la place, et plus de 200 à la direction départementale de l'Élevage, soit un total de plus de 700 chiens vaccinés. Tenant compte du nombre important de la population canine de la ville, cette direction prévoit la décentralisation des points de vaccination. Il sera donc mis en place, dans les jours qui viennent, un site fixe et un site mobile dans chaque arrondissement. Outre les chiens, les autres animaux de compagnie (chat, singe...) sont aussi concernés, car ils peuvent aussi transmettre le virus de la rage s'ils sont infectés.

L'opération vaccination des chiens lancée dans le Kouilou

C'est au courant de la semaine que cette opération sera lancée dans le département du Kouilou. Il s'agit précisément du district de Loango d'où provient l'unique cas de morsure de chien enregistré

pour l'instant dans le département. Cette opération arrive à point nommé après le fait vécu il y a quelques jours par la population du village Mpili, situé dans ledit district, où un chien enragé a été capturé dans la réserve Tchimpuga. La bête, après avoir mordu un autre chien, s'y est retrouvée dans sa fuite.

Les chiens seront vaccinés en présence de leurs propriétaires. La difficulté est avec les chiens errants du fait que la direction départementale de l'Élevage du Kouilou ne dispose pas du matériel pour les attraper. Par ailleurs, des opérations de sensibilisation ont été menées dans les villages en collaboration avec les sous-préfets et les chefs de village. « Nous avons demandé à la population de nous informer rapidement en cas de morsure de chien ou de présence d'animaux suspects », a précisé Antoine Bazabakani, directeur départemental de l'Élevage du Kouilou.

Consignes en cas de morsure

Mordu par chien ou par un autre animal de compagnie, il est recommandé de bien laver la partie touchée avec du savon et de l'eau propre en abondance pendant plusieurs minutes, puis de mettre de l'alcool ou de la Bétadine. La victime doit ensuite être conduite rapidement au secteur opérationnel des grandes endémies. Si possible, le chien mordu doit être conduit à la direction départementale de l'Élevage qui se chargera de déterminer son état clinique.

Lucie Prisca Condhet

CHAMPIONNATS NATIONAUX DE KARATÉ

Le club Académie sur la première marche du podium

Les karatékas de cette formation ont remporté le sacre national suite à leur succès en kumité par équipe ainsi qu'en individuel dames, lors de la vingtième édition de la compétition disputée du 19 au 22 décembre à Brazzaville.

Le club Académie de Brazzaville s'est imposé à la première place dans cette compétition nationale. L'équipe a en effet pris le dessus sur ses adversaires en matière de kumité. En individuel dames, par ailleurs, l'athlète Achta Mpemi, de ce club, s'est fait de l'or dans la catégorie des plus de 68 kilos. Son coéquipier Dikamona a été sacré meilleur compétiteur de l'édition 2013 de ces championnats nationaux seniors hommes et dames. Dans les autres kumité dames, l'athlète Koutalou a remporté la médaille d'or en battant Malanda en finale de la catégorie des moins de 55 kilos. Chez les moins de 68 kilos, le combat opposait Mongo à Ngoteni, deux compétitrices de l'Interclub. La première l'a emporté. Dans la catégorie des plus de 68 kilos, Achta Mpemi s'est imposée devant Youlou du club Samourai.

Chez les hommes, Ngalebaye de l'Interclub a pris le dessus sur Mougani du club Hiro Shizoki dans la catégorie des moins de 60



Le club Académie champion national

kilos. Dans celle des moins de 67 kilos, c'est Moukele du club Samourai qui a remporté la médaille d'or face à Nianga. Ngouala, l'un des athlètes venus du département de la Sangha, n'a pas fait mieux que courber l'échine devant Kibinza de l'Interclub dans la

catégorie des moins de 75 kilos. La finale des moins de 84 kilos a opposé Djibril Ondongo du club Académie à Niengué. Le premier a pris le dessus sur le second. Kitato du club Samourai, par ailleurs, a remporté la médaille d'or chez les plus de 84 kilos.

S'agissant des katas par équipes, le club Hiro de Brazzaville a occupé la première place. Le club représentant le département de la Sangha a terminé en deuxième position dans cette spécialité. Dans les autres distinctions, Maturin Malanda a été sacré meilleur

arbitre de la compétition. AS Cheminots de Pointe-Noire a remporté le prix de l'équipe fair-play. À en croire le président de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires (Fécoka-Ama), Me Dominique Ondzé, l'ensemble des athlètes qui se sont illustrés en futurs Diabes rouges ont connu des progrès techniques remarquables. Le chemin à parcourir, a-t-il souligné, est encore long. Pour ce faire, le président de la Fécoka-Ama a invité les athlètes à redoubler d'efforts dans le travail pour être plus efficaces à l'avenir. Les responsables en charge du Sport, selon lui, devraient tout mettre en œuvre pour accompagner les karatékas congolais dans la préparation des Jeux africains, dans le cadre notamment des organisations des compétitions locales et de la participation dans les compétitions internationales. Pour rappel, lors de ces vingtièmes championnats nationaux de karaté, 485 yukos ont été marqués, 15 waza-aris et 11 ippons. Les compétiteurs, venus de tous les horizons du Congo, ont promis de travailler d'arrache-pied afin de réaliser de bons résultats dans les échéances sportives à venir, tant sur le plan national qu'international.

Rominique Nerplat-Makaya

VOLLEYBALL

Jean-Paul Kiba reconduit à la tête de la ligue de Brazzaville

Le président sortant, unique candidat à sa propre succession, a été réélu à l'issue de l'assemblée générale de la ligue tenue récemment à Brazzaville.

Le nouveau mandat de Jean-Paul Kiba est placé, selon lui, sous le signe de la vulgarisation du volleyball et de l'amélioration du niveau technique des athlètes de la ligue départementale de Brazzaville dont il a la charge. Pour ce faire, son plan d'action prévoit une politique de développement du volleyball de masse. L'objectif est donc d'accroître le nombre de pratiquants de la discipline dans la ville capitale en intéressant davantage de jeunes, le taux de licenciés étant en régression.

La politique de développement du volleyball de masse entend, par ailleurs, favoriser la création de nouveaux clubs qui seront affiliés à la ligue départementale de Brazzaville. Plusieurs équipes seront implantées dans les communes dans cette perspective. Pour améliorer les performances des volleyeurs, la ligue départementale accordera systématiquement une aide matérielle aux encadrants. Après quoi viendra l'organisation de compétitions départementales pour évaluer leur niveau.

Pour mettre en œuvre ce plan de développement, le président



Jean-Paul Kiba

Jean-Paul Kiba travaillera avec un bureau de quatorze membres, Francis Diawa assurant la première vice-présidence. Celui-ci est secondé par Joseph Mbon Obami alors que Brice Mouyoko a été réélu à la troisième vice-présidence. James Mbouma est le quatrième vice-président. Les fonctions de secrétaire général sont assumées par André Balemboka. Jean-Paul Ngoma a été élu au poste de trésorier général. Jean Ngamba, Gislain Oba et Lebon Anastasie sont membres. Les postes de secrétaire général adjoint et de trésorier général adjoint sont à pourvoir, de même que le commissariat aux comptes. C'est lors du conseil départemental inaugural que les nominations seront connues. La date dudit conseil reste à fixer.

R.N.M.

ATHLÉTISME

Les compétiteurs se préparent pour le Sprint Gala

Les athlètes qui prendront part à ce meeting prévu le 12 janvier 2014 doivent confirmer leur participation au plus tard le 31 décembre 2013 à minuit.

Le Sprint Gala met en compétition les athlètes dans les versions hommes et dames. Sept épreuves sont retenues pour ce meeting d'athlétisme organisé

par la fondation Moke Sports en partenariat avec la Fédération congolaise d'athlétisme. La réunion technique se tiendra le 10 janvier 2014. Elle réunira un représentant de la ligue départementale de Brazzaville, le secrétaire général de la fondation Moke Sports, le directeur technique de la compétition, et les

principaux officiels ainsi que le délégué du contrôle anti-dopage. Les contours liés, notamment l'organisation technique de la compétition seront débattus à cette occasion.

Les athlètes retenus pour ce Sprint Gala se présenteront par la suite à la chambre d'appel suivant les dossards qui leur seront

attribués. Selon les organisateurs, un centre de formation technique sera placé à l'endroit de la compétition pour assurer une meilleure liaison entre les délégations et le comité d'organisation. C'est également à ce niveau que seront traitées les réclamations sur les résultats. Après le lancement la saison sportive 2013-2014 d'athlétisme, le 15 décembre dernier, ce meeting sera la première compétition à laquelle les compétiteurs prendront part en attendant celles qui pointent à l'horizon.

R.N.M.



Une épreuve de course. (© Adia)